

L'ACTION NATIONALE



PLEBISCITE

CONSCRIPTION

CONSCRIPTION

CONSCRIPTION

PLEBISCITE



L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

● **Directeur: André LAURENDEAU** ●

L'Action Nationale, publiée par la Ligue d'Action Nationale, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois, sauf en juillet et en août.

**DIRECTION et
ADMINISTRATION :**

C. P. 133

Outremont, P.Q.

●

On communique avec le directeur de la revue à son domicile privé : 415, ave Stuart, Outremont, P.Q. Téléphone : CRescent 2221.

L'abonnement est de \$2.00 par année

Pour l'étranger : \$2.50 par année

Abonnement de soutien : \$5.00 par année

Tous droits réservés. Ottawa, 1933



Qu'est-ce que nos
rentes viagères?
C'est le désir d'une
jeunesse prévoyante
réalisé dans l'âge
mûr. Nos sociétaires
suivent l'exemple du
cultivateur qui sème
au printemps pour
engranger à l'au-
tomne. Le temps
récompense toujours
ceux qui comptent
avec lui.

 CAISSE 
NATIONALE
D'ÉCONOMIE

41 ouest, rue S. - Jacques
Montréal - HArbour 3291

Pour votre santé —

Mangez tous les jours 2 ou 3 carrés

**LEVURE
LALLEMAND**

Fraîche

Les médecins recommandent la levure **fraîche**. La Levure **fraîche** Lallemand est très riche en vitamines B, G et D.

Sa haute qualité et sa pureté sont assurées par les années d'expérience de la maison Lallemand. En vente chez les épiciers et les pharmaciens.

COUVRETTE-SAURIOL

Limitée

EPICIERS EN GROS



50, rue de Bresolles
HArbour 8151



Président et gérant général
Bernard Couvrette

Lisez

“LE DEVOIR”

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT

Les cafés et confitures de

J.-A. Désy

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS

EXIGEZ-LES

LA COMPAGNIE

F.-X. DROLET

Ingénieurs — Mécaniciens — Fondeurs

Spécialités:

ASCENSEURS MODERNES DE TOUS GENRES
SOUDURES ÉLECTRIQUES ET AUTOGÈNES, ETC.

206, RUE DU PONT - - - - - QUÉBEC

COMPAGNIE DE BISCUIT STUART Ltée

BISCUITS, GATEAUX et TARTES

•

Marcel ALLARD

chef à la production

Alfred ALLARD

président et gérant gén.

Bureau :
MARquette 5845

Résidence :
CLairval 5723

LUCIEN VIAU, C.G.A.

COMPTABLE-VERIFICATEUR

SPECIALISTE EN IMPOT SUR LE REVENU

"La comptabilité est la boussole des affaires"

4527 ST-DENIS

MONTREAL

DUpont 6556

JOS. ROBIN BOULANGER

Spécialité : Le Pain Naturel "St-Michel",
recommandé par les médecins.

8300, BOULEVARD ST-MICHEL

MONTREAL

Voyez l'annonce de "LA SAUVEGARDE" à l'endos
de cette revue et pour vous assurer appelez

J.-H. LANGEVIN, C.C.S.

Assureur Conseil

Gérant Division Langevin

Bureau : HA. 7223

Rés. : AT. 4810

J.-H. PETIT, *Prés.* J.-M. PETIT, *V.-Prés.*

Dominion Sprinkler Co. Ltd.

Montréal, P. Q.

AVANTAGES :

- ★ Le taux des assurances-feu réduit au minimum
- ★ Protection de la vie et de la propriété

35, MOLIERE

CA 1139

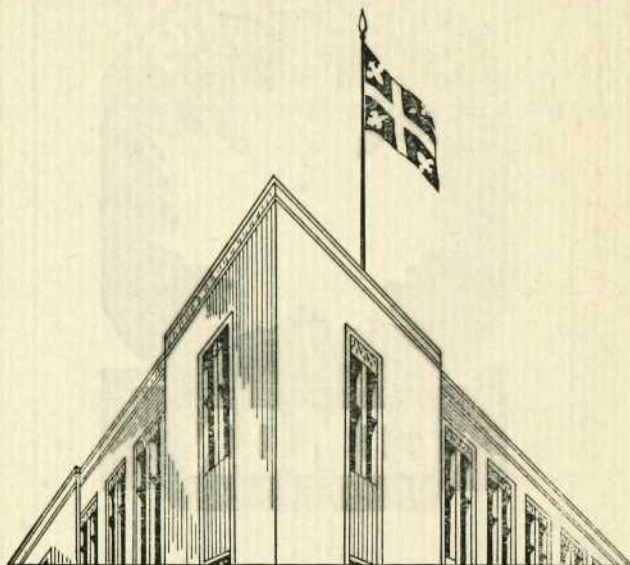


CHERCHEZ CETTE ÉTIQUETTE, ELLE
IDENTIFIE LES CHESTERFIELDS
GARANTIS CIMON.

*Enfin, voici la marque de garantie d'un fabri-
cant canadien-français de chesterfields que
vous trouverez chez tous les marchands cana-
diens-français les plus renommés de la pro-
vince de Québec. Pour un ameublement de vivre
élégant et confortable exigez un Cimon.*

CIMON LIMITÉE
● UNE FIRME LOCALE ●

D U P U I S



Maison essentiellement
canadienne-française
depuis sa fondation
en 1868

Dupuis Frères

MONTREAL

Magasin à rayons : 865 est, rue Ste-Catherine.
Comptoir Postal : 780, rue Brewster.
Succursale magasin pour hommes : Hôtel Windsor.

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

•
VOLUME XIX
•

Directeur: André LAURENDEAU

LIGUE D'ACTION NATIONALE

415, avenue Stuart
OUTREMONT P.Q.

Dixième année

premier semestre 1942

Pour des raisons d'ordre technique, ce numéro constitue la livraison de janvier-février, et le prochain numéro celui de mars, paraîtra au cours de la première moitié du mois prochain.

Mais nos abonnés et nos annonceurs ne seront point frustrés d'un numéro, car nous publierons en juillet une livraison supplémentaire

Nous rappelons aux retardataires qu'ils aident la revue en soldant immédiatement le prix de leur abonnement.

CONSCRIPTION - PLÉBISCITE



André LAURENDEAU	<i>NOUS NE RASERONS PAS LA MURAILLE.....</i>	4
Edmond LEMIEUX	<i>De M. Fournier à M. King</i>	14
Frs-Albert ANGERS	<i>Le pavé de l'ours.....</i>	30
Ligue pour la Défense du Canada	<i>Manifeste au peuple du Canada</i>	45
* * *	<i>En deux mots.....</i>	51



Nos enquêtes

D'UNE CULTURE CANADIENNE-FRANÇAISE

Louis LACHANCE O.P.	<i>D'une culture canadienne- française.....</i>	58
---------------------	---	----



Chroniques

Dans la cité

Anatole VANIER	1917-1942.....	73
François HERTEL	« <i>Speak White</i> ».....	75
CANDIDE	<i>Lettre amicale.....</i>	77

Le plébiscite

NOUS NE RASERONS PAS LA MURAILLE!

Nous y voilà donc. De compromis en compromis, de lâchage en lâchage, nous avons glissé jusque là. C'a été la besogne des politiciens de nous masquer les vrais problèmes: nous y sommes malgré eux.

Nous avons assisté impuissants à des marchandages. Québec s'opposait à la participation. Des voix venant d'Ottawa nous ont dit: soumettez-vous, il n'y a pas d'autre solution possible, car vous êtes la minorité; et si vous vous soumettez à

NON !

NON !

NON !

Les dernières élections partielles ont réaffermi la position de M. King et délivré le pays de la menace de M. Meighen.

Désormais, la situation est éclaircie. M. Meighen n'est plus à craindre. Dans le plébiscite qui vient, il ne saurait plus s'agir de choisir entre lui et M. King. Il s'agit de savoir si nous donnerons à ce dernier la permission d'imposer, quand il le jugera à propos, la conscription pour service outre-mer.

A la question posée, il faut que le Québec, fidèle à lui-même et désireux d'assurer l'avenir, réponde par un *non* sans équivoque. Tous ceux qui pensent ainsi doivent s'efforcer, dès maintenant, d'éclairer l'opinion et de mettre le peuple canadien en garde contre les illusions dangereuses.

l'inévitable, nous saurons bien, nous, vous éviter le pire, qui est la conscription. C'était un dangereux compromis, et cependant le peuple du Québec l'a loyalement accepté. Il a cru ses chefs, il les a gardés au pouvoir, il leur a manifesté une aveugle confiance. D'ailleurs, cette participation, selon la logomachie d'alors, s'annonçait « libre et modérée ». Songez qu'à la session d'urgence de septembre 1939, le gouvernement de M. King ne sait pas encore s'il enverra un corps expéditionnaire en Europe, il annonce qu'il va procéder à « l'examen le plus approfondi » de la question! Québec, entre temps, après une crise d'inquiétude (octobre 1939), se soumet, et Ottawa estime qu'il a la voie libre. De sorte que le 18 décembre, les premiers soldats canadiens débarquent en Angleterre. C'était un petit corps expéditionnaire, un corps minuscule, une sorte de symbole! Nous acceptons le symbole.

Alors l'on s'est mis à le nourrir de chair humaine, à lui infuser du sang. D'une division l'on est passé à deux, à trois, à quatre, puis à cinq; nous sommes à six. Pourquoi? Pour contenter l'hydre impérialiste. Peu à peu, le ministère se laisse dicter sa conduite par l'élément tory. Malgré l'élection de mars 1940, qui lui donne une majorité formidable, il n'arrive pas à reprendre son aplomb. C'est de moins en moins l'intérêt canadien qui gouverne, le ministère est entamé. A force de compromis, nous nous compromettons à fond: c'est-à-dire que nous compromettons nos finances, notre économie, notre capital humain, et en définitive, l'existence du Canada.

Entre temps le plan impérial d'aviation se développait. Nous avions des marins sur toutes les mers du globe. Nous produisions à un rythme accéléré. Nous dépensions: il ne s'agissait d'abord que de millions; le premier budget passa. Les députés canadiens-français, je veux dire les hommes qui ne représentent pas le peuple canadien-français à Ottawa, nous tenaient en laisse, ils gardaient une menace toute prête, la même, l'éternelle menace: la conscription, la peur d'un ministère d'union. Nous avons glissé un peu plus, nous avons connu les budgets à milliards, et la participation, si elle n'a pas cessé d'être « libre », devint forcenée. A chaque désastre allié correspondait une accentuation de notre effort de guerre. Nous avons eu des soldats en Angleterre, en France, en Irlande, à Terre-Neuve, nous en eûmes à Hong-Kong. Nous eûmes le « service militaire » pour la défense du pays. Tout ne valait-il pas mieux que la « conscription » ?

C'était assez, croyions-nous. Non, ce n'était pas assez. Pour désarmer M. Meighen, pour amadouer les millionnaires de Toronto, M. King annonce l'envoi d'un nouveau corps expéditionnaire (au moins 100,000 hommes), et un cadeau d'un milliard à la Grande-Bretagne. Désarment-ils ? se rallient-ils enfin à M. King ? Un seul point sépare celui-ci du programme impérialiste total: la conscription pour service outre-mer, l'arrachement brutal de milliers et peut-être de millions de Canadiens pour les lancer dans les lointaines aventures impériales, l'agression d'un petit groupe d'« affairistes » contre le peuple canadien-français

— et cela au moment où le Japon se fait plus fort, où l'Australie menacée chez elle regrette amèrement d'avoir laissé disperser ses soldats et ses armes aux quatre coins du globe. M. King est-il enfin décidé à mettre le cran d'arrêt ? Nos représentants le protégeront-ils contre la boulimie impérialiste de ses mauvais partisans ?

Non. Voilà le moment choisi par M. King pour demander au peuple qu'on le libère de ses engagements anticonscriptionnistes. Il nous invite à détruire la seule barrière qui existe entre le peuple canadien et la conscription pour service outre-mer.



Quelle était la nature de ses engagements ?

Après la guerre de 1914-18, ç'a été la doctrine du parti libéral, cent fois réaffirmée, que le Canada ne participerait point aux prochaines guerres impériales ou qu'au moins il n'enverrait plus de corps expéditionnaire en Europe. L'opposition à la conscription était un dogme, une sorte de pierre d'assise de l'édifice libéral.

Quand ce parti, en mars 1939, refusa de lier son sort à l'antiparticipationnisme (que pourtant MM. Lapointe, Cardin et Rinfret venaient de proclamer solennellement à l'occasion des élections partielles de Lotbinière et de Saint-Henri), M. King réaffirma néanmoins l'opposition des libéraux à la conscription :

« Le gouvernement actuel affirme sa conviction que la conscription des hommes en vue du service outre-mer ne constituerait une mesure ni nécessaire ni efficace. Laissez-

moi vous dire qu'*aussi longtemps que le présent Gouvernement restera au pouvoir, aucune mesure de ce genre ne sera adoptée.*»¹

Le 8 septembre 1939, M. King disait encore :

« Le régime actuel ne croit pas que la conscription des Canadiens pour le service outre-mer soit nécessaire ni qu'elle soit efficace. Une telle mesure ne sera pas proposée par le présent gouvernement. »²

D'autres fois encore il est revenu sur cette question, et comme chacun sait, tous les partis se présentaient à l'élection de mars 1940 comme anti-conscriptionnistes. Mais M. King est allé plus loin, il en a fait une question de principe. En juin 1940 il réaffirmait la doctrine de son gouvernement :

«...Les anticonscriptionnistes s'opposaient à la conscription pour le service outre-mer et tant que le gouvernement sera au pouvoir nous en resterons à cette DOCTRINE et la réaliserons dans la pratique. »³

Il s'agissait donc de plus que d'un engagement de circonstances, M. King faisait une sorte de profession de foi.

Le premier ministre appuyait sa conviction sur des raisons d'efficacité (qui ressemblent à celles qu'expose plus loin François-Albert Angers) et surtout d'unité nationale. Le sens de cette dernière expression était évident pour tous, chacun connaissant l'opposition irréductible de certains éléments à la conscription pour service outre-mer, celle surtout de la province de Québec. M. Lapointe expliquait bien ce point de vue lorsqu'il disait au Parlement, le 31 mars 1939 :

¹ Le Hansard, 30 mars 1939, page 2466.

² P. 37 du Hansard.

³ P. 995.

« Les Canadiens français ne conviendront jamais qu'un gouvernement, quel qu'il soit, ait le droit de leur imposer le service militaire outre-mer. Telle était mon opinion en 1917, et elle est restée la même. Je suis persuadé que *la conscription fut alors une erreur d'une ampleur effroyable* et que nous récoltons encore les tristes résultats de cette politique malheureuse. » ¹

Ce fait — l'opposition violente du Québec à une telle mesure — influait donc sur la doctrine politique de M. King et du parti libéral, au point qu'au nom de l'unité nationale l'un et l'autre refusaient d'envisager la conscription comme une lointaine possibilité. C'est sur ce programme et cette doctrine qu'ils ont été élus. Sans eux, le Québec les aurait rejetés.

Ces promesses et cette position, M. King ne tente pas de les nier. Au contraire, il en rappelle l'existence, aujourd'hui qu'il se sent pressé par la meute des millionnaires de Toronto, et il se présente maintenant au peuple pour en être libéré. De la sorte, ce qui, hier encore, n'était pas considéré comme une mesure possible, devient une probabilité.

Est-ce là la conduite d'un grand politique ? M. King est dans la situation d'un chef d'État socialiste qui viendrait demander aux masses de le libérer désormais de ses engagements socialistes, de façon qu'il puisse, s'il le juge à propos, pratiquer une politique franchement capitaliste. Cela vous inspire-t-il confiance ? Etes-vous prêt à donner un blanc-seing à un chef aussi dangereusement versatile, que les tories ont amené, petit

¹ P. 2510.

à petit, exactement là où ils ont voulu, et presque plus loin qu'ils n'auraient pu aller eux-mêmes ?

Au surplus, qu'est-ce qui pourrait légitimer une telle révolution ? Un seul fait : la certitude que l'unité nationale n'est plus menacée par l'établissement de la conscription. Quel événement prouve à M. King que ce fait s'est produit ? Quel symptôme lui permet de croire que le peuple du Québec — le vrai peuple, la vraie masse, et non les girouettes ministérielles — a modifié ses vues touchant la conscription pour service outre-mer ? Absolument rien.

— Pardon, réplique le partisan aveugle de M. King ; il le saura au lendemain du plébiscite. Le premier ministre veut s'éclairer.

— Mais non ! Il ne veut pas s'éclairer. Sans rien connaître de nos opinions, il nous demande de le libérer de ses promesses. Il ne dit point à l'électorat : « Etes-vous pour ou contre la conscription », il lui dit : Donnez-moi le pouvoir d'imposer la conscription quand je le jugerai à propos.

— Jamais M. King ne le jugera à propos. Son plébiscite est une manœuvre ; devant la révolte de Toronto, il attermoie.

— Drôle de manœuvre et drôle d'attermoisement, qui consistent à se priver de la seule arme qui reste contre la conscription : la crainte du Québec. Si Québec allait dire « oui », vous entendez d'ici les cris dont le submergera le Parlement : « Québec ne s'oppose plus ! Votre argument d'unité nationale, vous venez de le détruire : votez la conscription ou partez ». Et c'est tout ce que M. King pourra faire, et c'est lui qui, ayant

démantelé la forteresse, aura servi d'introducteur à la mesure abominable.

●

Dans ces conditions, le cas des libéraux canadiens-français est encore plus clair. Que disaient-ils ? Voici une citation de M. Lapointe qui engageait tous les ministres du Québec, *donc, qui continue de lier MM. Cardin, Dandurand (et Power)*.

« La province entière de Québec, et je parle ici avec toute ma responsabilité et la solennité que je puis donner à mes paroles, ne voudra jamais accepter le service obligatoire ou la conscription en dehors du Canada. J'irai plus loin. Quand je dis toute la province de Québec, je veux dire que telle est aussi mon opinion personnelle. JE SUIS AUTORISÉ PAR MES COLLEGUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC DANS LE CABINET (MM. DANDURAND, CARDIN, POWER) ... à déclarer que nous ne consentirons jamais à la conscription »...

Jamais, disaient donc MM. Cardin et Dandurand il y a deux ans. Jamais, avaient-ils dit cent fois auparavant, ont-ils répété depuis. Ce « jamais » était plus absolu encore que celui de M. King, dont la doctrine se fondait sur l'unité nationale: nos représentants s'opposaient à la conscription en tant que telle, ils la trouvaient et la disaient mauvaise en soi. Leur attitude ne pouvait fluctuer au gré des contingences: elle était bien plus qu'une promesse, elle était une conviction.

Quand on a pris de telles attitudes et qu'on est ministre, une seule conduite reste possible: lutter à fond, au sein du ministère, contre le projet de service obligatoire pour outre-mer; en désespoir

de cause, accepter une formule de plébiscite qui laisse toute liberté d'action, et faire campagne pour obtenir du Québec un nouveau mandat anti-conscriptionniste.

Nos ministres ont fait le contraire. Enchaînés par la solidarité ministérielle, ils sont forcés de venir, eux aussi, nous demander de les libérer de leurs engagements. Et nous assisterons à l'inconcevable: M. Cardin qui a lié son sort à l'anti-conscriptionnisme, M. Cardin dont l'anticonscriptionnisme fut la carrière politique, nous suppliera d'adopter une mesure préliminaire à la conscription, une mesure qui ne saurait pas ne pas nous mener à la conscription!

Voter *oui*, ce sera infliger à M. Cardin le plus sanglant démenti; ce sera affirmer que toute sa vie politique repose sur un mensonge. C'est lui crier unanimement qu'il n'a rien fait que se tromper et nous tromper. Et pourtant, ce *oui*, M. Cardin est forcé de nous le demander!

Il veut désormais que le gouvernement dont il fait partie soit libre d'imposer la conscription pour service outre-mer? Cela revient à dire: « Canadiens français, je vous ai fait accepter la participation, d'abord libre et modérée, puis immodérée, puis forcée (au Canada), en vous promettant que grâce à nous ces sacrifices vous feraient éviter le pire: ce pire, j'implore aujourd'hui votre permission de l'accomplir. Avec d'autres, je vous priais de me maintenir à Ottawa comme votre muraille: cette muraille, je vous demander aujourd'hui de la raser ».

Eh! bien, cette muraille, nous ne la raserons pas. Elle nous a déjà coûté suffisamment cher, elle doit nous servir à quelque chose, et au plébiscite, nous répondrons: *non*!

Il ne s'agit pas, comme on le prétendra peut-être, de choisir entre M. King et M. Meighen — mais entre un premier ministre lié par sa promesse, et un premier ministre libre d'imposer la conscription pour service outre-mer. Nous préférons la promesse au blanc-seing: nous répondrons *non*!

Quand vous voulez reprendre votre parole, c'est apparemment que vous avez changé d'idée. Quand vous demandez la permission d'imposer une mesure, c'est apparemment que vous avez l'intention de l'imposer: car autrement pourquoi la demander? et la conscription n'est pas de ces sujets avec lesquels on badine... Ne nous laissons point prendre aux subtilités d'après lesquelles, pour avoir *oui* mieux vaut dire *non*, et pour obtenir *non*, il faut dire *oui*. Ne croyons plus au système des concessions unilatérales: il devait éviter le plus grand mal, et aujourd'hui il nous en menace. Nous voulons que ce soit *non*? Nous dirons *non*, nous ferons en sorte que la voix du Québec ne soit pas étouffée.

André LAURENDEAU

Un autre ministre de M. King nous avertit :

« Si la population canadienne consent à nous relever de nos engagements et que le volontariat ne réussit pas à procurer les renforts, alors je recommanderai pour ma part d'appliquer TOUTES les mesures que rendra nécessaire l'envoi, et à temps, des renforts essentiels de militaires formés ». (L'honorable Ian Mackenzie)

De M. Fournier à M. King

Les annales de notre éloquence parlementaire ont enregistré, à l'ouverture de la présente session, deux discours qui sont dans leur genre deux chefs d'œuvre. On y retrouve, en effet, parfaitement synthétisées, toutes les caractéristiques d'une époque qui a été marquée, chez nous en tout cas, par le règne de la veulerie partisane, de la mesquine politique, de la fausse démocratie, de la duperie des électeurs par les élus.

Le fait qu'on y retrouve tout cela à un moment suprême comme celui que nous vivons, au moment où il s'agit de décider d'une question aussi terriblement grave pour l'avenir d'un Canada uni et du Canada français tout court, constitue en soi une preuve de la petitesse de notre vie et de nos hommes politiques, à quelques exceptions près. Même dans les questions suprêmes, toutes les lâchetés et toutes les ruses restent bonnes, qu'elles qu'en soient les conséquences pour le peuple, pourvu qu'on puisse assurer — ou croire qu'on le fait — son avenir politique personnel ou celui du parti.

Personne ne contestera que les députés de la province de Québec ont pris à l'égard de leurs électeurs les engagements les plus formels de ne jamais accepter une politique de conscription. Passons-leur l'équivoque pour ce qui est de la conscription pour la défense du territoire canadien; mais aucune équivoque ne reste possible quant à la conscription pour service outre-mer.

Il n'y avait pas de « si » ou de « mais » : l'engagement était formel. M. King lui-même d'ailleurs le reconnaît dans une page fort explicite de son dernier discours.

« Tous les honorables membres de cette Chambre, « disait-il entre autres, savent que, sans la conviction « qu'advenant une guerre européenne *il n'y aurait pas ici* « *de conscription pour le service outre-mer,*

cela n'est pas conditionnel, mais absolu,

« le parlement n'aurait jamais décidé de la façon prompte « et unanime que l'on sait de se ranger aux côtés de la « Grande-Bretagne.

Ou encore :

« Les honorables députés savent encore que si, à « l'époque où la participation du Canada à la guerre était « débattue au cours d'une campagne électorale dans la « province de Québec par un gouvernement professant une « doctrine politique différente de la nôtre, *une assurance* « *semblable n'avait pas été donnée au nom du gouvernement* « *actuel,*»

donc une assurance qu'il n'y aurait pas de conscription pour outre-mer dans une guerre où nous participerions — et cela d'une façon absolue,

« (...) le verdict de la population québécoise aurait pu « être bien différent.»

M. King montre ensuite que cette assurance a été ratifiée par tout le Canada dans une élection générale.

Dans de pareilles circonstances, aucun ministre, aucun député de la province de Québec — eux qui se sont proclamés nos remparts contre la conscription — n'aurait normalement dû accepter même l'idée que le gouvernement dont ils sont les piliers — ou dont ils devraient être les piliers,

car ils n'en sont en réalité que les valets — remette la question sur le tapis par un plébiscite. Or après nos ministres canadiens-français qui se sont solidarisés avec le ministère, un député a consenti à se faire le porte-parole du gouvernement auprès de la population canadienne-française, en acceptant de proposer l'adresse en réponse à un discours du Trône qui annonce en quelque sorte l'inauguration d'une politique de conscription. Et ce député, ce fut M. Alphonse Fournier, représentant de Hull.

Dès qu'on eut annoncé son nom comme devant remplir cette fonction dans les circonstances sinistres, personne ne pouvait douter qu'il avait auparavant fait sa soumission. Au moins, aurions-nous pu attendre qu'il s'en tirât avec une certaine dignité et qu'en capitulant sur le principe du plébiscite, il sût se porter à la défense des siens quant à la question même de conscription et proclamer leur droit et leur intention de ne pas relever le gouvernement de ses promesses, chose toute différente de l'autre. Il ne put même pas s'élever jusque-là; il resta, même en un moment aussi tragique, le prototype du député canadien-français, bêtement partisan et tristement vide de toute substance. Revoyons ensemble, si vous le voulez-bien, ce monument à la sublime bêtise de nos porte-paroles.

Après des considérations préliminaires, comportant entre autres la sempiternelle profession de foi sur l'attitude de soumission du peuple canadien-français, peuple mouton (« je voudrais tant être digne de leur confiance! »), après un éloge

d'Ernest Lapointe, suit tout un paragraphe de circonlocutions aptes à laisser croire qu'on va nous servir un de ces plats sensationnels qui vont exposer leur auteur à la vindicte des gens en place, — appels au calme, revendications à l'usage du droit de la libre parole garanti par les « institutions britanniques », etc. — quand ce qui s'en vient, c'est tout simplement un résumé des publications de notre ministère de l'Information et un endossement en blanc de la politique ministérielle!

Résumé des publications de notre ministère de l'Information! Et encore, un bien pâle résumé, telle est toute la partie suivante du discours, où l'orateur s'essaye à décrire l'effort de guerre du Canada. Exposé sans couleur, sans originalité, qui laisse à l'esprit je ne sais quel arrière goût de fadeur et d'insignifiance. Rien de charpenté, d'étoffé; rien qui puisse faire dire aux auditeurs: voilà un homme qui connaît, qui a étudié sérieusement son affaire. Rien qui puisse donner au député canadien anglais l'impression que quand un député canadien-français se lève c'est pour dire quelque chose. Rien donc pour assurer le prestige de notre représentation.

Puis l'orateur nous fournit l'une des clefs probables du mystère que reste toujours, pour tout ceux qui pensent, l'obnubilation des cerveaux de nos représentants, incapables, en règle générale, de servir à autre chose qu'à nous communiquer la pensée suprême du *brain trust* du parti: on a flatté sa vanité et ses intérêts. M. Mackenzie King l'a inclus dans une délégation de six — il était le seul Canadien français — invitée par l'Empire Par-

liamentary Association à aller passer trois semaines en Angleterre, voyage pendant lequel il a rencontré Leurs Majestés, où il a été reçu à bras ouvert partout, où on a fait bien des efforts pour lui parler français, etc. Comment garder ses convictions devant tant de gentillesse; car chez nos hommes publics les convictions ont l'air d'être assises sur tout excepté sur des principes.

Il y a pourtant une leçon que M. Fournier nous a rapportée d'Angleterre, qu'il nous donne tout bonnement, mais dont il a oublié de faire son profit et qu'il a négligé d'appliquer quand son chef lui a proposé qu'on le relève de ses promesses concernant l'envoi de conscrits canadiens-français outre-mer.

« J'ai rapporté de mon voyage en Angleterre, nous
« dit-il, certaines impressions dont la plus forte est le
« profond attachement qu'ont ces gens pour leur roi, leur
« drapeau et leur pays. *Ils ne parlent pas d'agression, mais*
« *plutôt de mettre leur pays en état de se défendre. On ne*
« *rencontre personne en Angleterre dont la première pré-*
« *occupation n'est pas la défense des Iles britanniques.* »

Pas besoin d'aller en Angleterre pour savoir cela; nous nous en sommes bien aperçus depuis le début du conflit... et les Australiens aussi. Et, quoi qu'en dise M. Fournier — qui laisse planer le doute qu'on a besoin de nous faire la leçon sur la nécessité de défendre notre patrie — c'est précisément l'état d'esprit des Canadiens français. Au lieu donc de nous faire la leçon, M. Fournier devrait plutôt dégager, pour lui-même, le sens de cette leçon, qu'il n'a pas l'air de saisir et le communiquer avec beaucoup d'insistance à M. King, et surtout à ses autres chefs que sont MM. Ralston, Crerar, Howe et Ilsley.

Mais enfin, après tout ce laïus, ce champion parmi les champions du Canada français à Ottawa s'apprête à prendre le taureau par les cornes. Le moment semble être venu pour lui d'utiliser à fond les libertés que lui valent les institutions britanniques libres. N'est-il pas là pour défendre nos intérêts ? Et tout le Canada ne sait-il pas que le Québec est irrémédiablement opposé à la conscription ? Que jamais il ne l'acceptera de plein gré, selon M. Lapointe lui-même, qui était pourtant peu suspect de nationalisme étroit ?

Il parle... et voici ce qu'il dit :

« Je désire déclarer de mon siège à la Chambre des
« Communes que l'on demande aux trois millions et demi
« de Canadiens français de ma province d'accepter l'un
« des plus grands sacrifices que le pays ait jamais exigé
« d'eux. Dans le discours du Trône, on nous demande de
« préserver l'unité nationale et de dégager le Gouverne-
« ment de sa promesse faite au peuple aux dernières
« élections. (...) Permettez-moi de dire au peuple de ma
« province: Si vous voulez préserver l'unité nationale
« maintenant, faites ce sacrifice. »

Et voilà! c'est aussi simple que cela! Cet homme que vous avez élu pour vous représenter, pour vous défendre, ce n'est pas vous qu'il défend, mais le point de vue des électeurs que sont censés représenter les députés canadiens-anglais conscriptionnistes. Ce n'est pas vers ces députés qu'il se retourne pour leur dire: « Voici ce que les Canadiens français pensent de la question, etc. » Non! c'est vers vous, pour servir de porte-paroles aux conscriptionnistes et vous dire: « Soyez sages, soyez condescendants; faites-leur donc le petit plaisir d'abandonner votre point de vue pour adopter le leur ».

Et pourtant, peut-on trouver dans sa déclaration plus pénible aveu que le présent discours du Trône sacrifie tout simplement les Canadiens français sur l'autel du parti libéral, pour apaiser le vorace appétit de ces monstres tories qui menacent d'avalier M. King et son parti. Jusqu'ici M. King leur a jeté des petits volontaires et quelques menues monnaies (sic), mais comme l'ogre du petit Poucet, ces messieurs impérialistes aiment la viande fraîche, et de la viande qui ne s'abandonne pas trop volontairement, des victimes qui grouillent. C'est de la viande canadienne-française qu'on a donc décider de bouter hors du traîneau — comme dans cette légende russe que tout le monde connaît — avec l'espoir que les loups voraces qui menacent l'équipage et la vie politique de M. King vont s'attarder plus longtemps à cette chair française tendre dont ils sont si friands.

M. Fournier ne se contente pas de nous faire comprendre cela à mot couvert et de nous incliner à la résignation, il tient à nous le dire en toute lettre et à nimber ce geste, qui pour un député libéral canadien-français doit apparaître aussi sublime que le sacrifice fait par Abraham, à Dieu, de son fils Isaac. Ecoutez encore :

« Notre seconde raison de favoriser la nouvelle ligne
« de conduite du Gouvernement, c'est que nous, dans la
« province de Québec, quand nous avons fait des amis,
« nous leur sommes loyaux dans l'adversité comme la
« prospérité! »

C'est clair, n'est-ce pas ?

« Dans Québec, nous avons appuyé le très honorable
« premier ministre durant les vingt dernières années.

« Jetez un coup d'œil sur la députation, et voyez d'où vient le plus fort groupe de ses partisans. »

Quel honneur et quel beau sujet d'éloquence — aussi est-ce en fait la partie où l'orateur met d'avantage d'âme!

« En dépit de tout, »

Du peuple canadien-français et de ses intérêts y compris, j'imagine,

« nous allons l'appuyer dans cette lutte, nous lui serons loyaux. Nous demanderons à nos gens d'oublier le passé et de compter sur le jugement et le patriotisme de celui qui guide les destinées du pays en ce moment. »

Et remarquez bien que nulle part dans son discours, le député de Hull ne s'est même arrêté à esquisser la possibilité que les circonstances aient pu rendre nécessaire la conscription; nulle part il ne justifie en somme son attitude. La seule raison de son changement, le seul motif de l'oubli du passé qu'il réclame, c'est: *secta liberalis dixit!* En un mot, selon M. Fournier, « nous du Québec », comme il dit si bien avec une pompe... toute de circonstance, nous sommes à ce point bêtes que nous restons fidèles à ceux qui ont été nos amis, même lorsqu'ils nous jouent dans le dos et nous donnent des coups de pied...à la chute des reins. Nous sommes vraiment de braves gens! Mais si toutes nos gens étaient aussi braves que M. Fournier j'inclinerais à croire que nous sommes quelque peu sadiques, car selon lui nous ne nous rebiffons que si c'est le chien qui nous mord; pour la chienne, même ses morsures seraient douces à notre cœur. Car on imagine sans peine ce que M. Fournier aurait dit si, étant dans

l'opposition, le même discours du Trône fut sorti, par la bouche de Son Excellence le Gouverneur Général, de la tête d'un premier ministre bleu. Vous l'auriez vu alors fourbir ses armes.

Après avoir expliqué tout cela en anglais, pour bien convaincre les tories bleus et rouges qu'ils n'ont pas à nous craindre, que la volaille est tuée et toute prête à être servie, l'honorable représentant de Hull, fin psychologue, commence ensuite un autre plaidoyer en français. Il s'agit maintenant d'attendrir la victime, de lui enlever tout esprit de résistance, d'éviter qu'elle ne meure dans des dispositions telles qu'une fois le cou coupé elle ne se mette en frais de courir à travers la place et de l'inonder de sang. Il convient, n'est-ce pas, qu'elle fasse d'une façon propre, résignée, un aussi beau sacrifice que de monter au bûcher pour le parti libéral.

Je vous passe ce morceau filandreux dont l'objet est d'amener les Canadiens français à relever le gouvernement de ses engagements, en dépit de tout bon sens; les arguments qui le composent seront pris ailleurs et démolis comme il convient. Mais n'avais-je pas raison de vous dire que tout ce discours est un modèle du genre; une explication, dans l'illustration qu'il donne de la façon dont nos hommes d'État (!) font de la politique, de tous nos malheurs, de toutes nos défaites depuis la Confédération, c'est-à-dire pendant une époque où nous sommes devenus numériquement assez puissants pour tenir la balance du pouvoir au Canada, mais où notre influence a été neutralisée par la démission, par la corruption de nos

hommes politiques, par leur piètre valeur, leur aveugle et sentimentalement (en public, car dans les coulisses, c'est moins sentimental) bebête partisanerie politique.



Voilà donc le partisan. Non moins intéressant est le discours du chef. M. King est en effet passé maître dans l'art de faire prendre aux gens des vessies pour des lanternes. Toute sa longue carrière politique tient en cette suprême habileté à ne parler que par phrases à tiroir, qui ont l'air d'engager sans n'en rien faire, qui sonnent différemment à l'oreille de chaque individu et lui laissent entendre ce qu'il veut comprendre sans que M. King soit vraiment lié; car un mot sans importance, niché dans un coin, est toujours là pour lui servir de porte de sortie. Un texte de M. King est une pièce qui dit tant de choses à première vue et qui, à l'examen, se réduit à si peu d'affirmations solides, qu'elle déconcerte toujours le lecteur attentif. Or comme le lecteur moderne n'est pas attentif, M. King est en mesure de lui passer n'importe quoi; il a vraiment le don des langues et il l'utilise de manière à ce que personne ne sache exactement où il va.

S'il eut eu des idées précises sur une politique à imposer à un peuple et s'il eut eu la volonté de la mettre en œuvre, il eut fait sans contredit un dictateur hors ligne. N'en ayant pas ou préférant n'en pas avoir, il est en mesure de garder le pouvoir dans une fausse démocratie comme la nôtre, soit

en recevant toutes les inspirations qui lui viennent d'en bas — même s'il faut verser dans la démagogie —, soit en faisant au peuple tous les tours de passe-passe nécessaires pour lui faire avaler les inspirations qui lui viennent de divers clans oligarchiques — financiers, impérialistes ou autres. Donc un équilibriste de première force ! Un véritable homme d'État ? tout de même non, sauf si l'on accepte comme thèse générale que l'équilibrisme est la seule formule de gouvernement stable dans le cadre des institutions politiques où nous vivons. Mais alors, comment peut-on appeler démocratie le gouvernement du peuple par des représentants élus, sans doute, mais qui ne se montrent au peuple, pour obtenir leur mandat et l'exécuter, qu'à travers un tissu de fausses représentations ?

Mais ce n'est pas là notre sujet. Il s'agit pour le moment de montrer que M. King a été l'autre lundi à la hauteur de sa réputation de danseur sur la corde politique. Depuis le début de la guerre, il s'est maintenu au pouvoir par une politique officiellement anti-conscriptionniste, qui a suffi à lui rallier le Québec, et par un effort de guerre destiné à satisfaire l'Angleterre évidemment et le reste du pays, par un effort de guerre qu'il a dosé habilement selon les « besoins » du moment, sans jamais refuser à l'Angleterre, croyons-nous, ce qu'elle lui demandait, mais en attendant probablement les demandes. Cela lui a permis d'hypnotiser le Québec, tout en cédant graduellement aux revendications des impérialistes à tout crin, avec l'espoir que les événements viendraient le sauver

ou que ses adversaires finiraient par s'user les dents. Ces adversaires ont toutefois les dents longues, et avec le discours du Trône, le gouvernement admettait qu'il devait leur céder sa première ligne de fortifications anti-conscriptionnistes: l'abandon du principe de l'anti-conscriptionnisme en tant que politique *officielle* du cabinet, tout en ne se prononçant pas sur le fait.

La manœuvre en elle-même est déjà habile: elle permet de satisfaire tout le monde dans une plus ou moins forte proportion; pour le Québec notamment, elle laisse place à un espoir que ce bon M. King, qui aime tant les Canadiens français, se fera donner le droit mais ne l'utilisera pas. Peut-être ces braves Québécois ne se demanderont-ils pas comment le premier ministre pourra se montrer si fort quand il n'aura plus comme protection la promesse anti-conscriptionniste qu'il a la faiblesse d'abandonner ou de vouloir abandonner! Dans les circonstances, se croyant à peu près sûr du vote anglais sur la question posée à son plébiscite, M. King n'avait pas à se montrer très conscriptionniste; ce qui importe surtout, comme toujours, c'est d'obtenir un vote de confiance du Québec. On verra ce qu'on en fera ensuite.

Aussi, soit parce qu'il estime vraiment que la conscription n'est pas nécessaire mais qu'il est trop faible pour résister aux pressions qui s'exercent sur lui, soit parce qu'il est assez habile à la manœuvre pour ne pas découvrir son jeu, le premier ministre a-t-il consacré la très grande partie de son discours à montrer l'importance de l'effort de guerre canadien, le peu de place qu'y

occupe la question du service obligatoire pour outre-mer et même le danger que pourrait présenter, pour notre effort de guerre lui-même, une pareille politique. Bref un plaidoyer qui aurait sensément dû se terminer par une dénonciation virulente de toute la campagne conscriptionniste et l'annonce d'une mesure qui interdirait, comme nuisible à l'effort de guerre au même titre que la littérature anti-participationniste, toute proposition ou discussion concernant la conscription pour service outre-mer.

— Oh! tout va bien, dira Baptiste en lisant cela, lui qui aime déjà bien M. King, le premier ministre est contre la conscription. ...Mais alors, lui viendra-t-il à l'idée, lui qui est également soupçonneux, comme tout bon paysan; mais alors pourquoi un plébiscite pour permettre au gouvernement d'imposer la conscription pour service outre-mer?

— Tout simplement, répond M. King, parce que « le firmament politique est désormais si brouillé par la controverse (...) que la nature et l'importance de l'effort de guerre (...) risquent d'être gravement compromis. »

— Bon, compte-t-on que l'électeur dira. En somme, M. King reste contre la conscription. Dormons sur nos deux oreilles et faisons ce qu'il nous demande: relevons-le de ses promesses.

Attention! l'électeur raisonnera-t-il ainsi? M. King est-il vraiment anti-conscriptionniste? L'on sait maintenant qu'il refuse à M. Godbout le droit de le dire. Cela ne pourrait être qu'affaire de tactique, si son discours en restait là. Mais voilà, il continue!

D'abord, on ne voit pas bien en fait comment la tenue du plébiscite éclaircira l'atmosphère politique, surtout si comme le demande M. King, la population du Canada vote « oui »! Nous comprendrions mieux, si c'est vraiment là son but, que le premier ministre demande un « non »! qui serait la confirmation officielle des engagements pris et aiderait à réduire au silence les Meighen et Cie, au besoin avec l'aide de la censure. Si nous disons oui! les cataractes vont être ouvertes, au contraire, pour une discussion encore plus violente de la part des conscriptionnistes, surtout si le gouvernement tarde à imposer la conscription. C'est le bon sens même. *La suite logique du plébiscite si nous disons oui! ce devra donc être l'imposition immédiate de la conscription.* Sans cela le plébiscite n'atteindra pas, avec un vote affirmatif, l'objectif proposé d'éclaircir l'atmosphère politique. Même d'ailleurs dans cette éventualité on peut se demander si l'atmosphère politique, assainie du côté de Toronto, ne sera pas fort obscurcie du côté de Québec.

Mais M. King a sa version:

« S'il y a lieu de débattre la question de la conscription pour service outre-mer, l'endroit tout désigné pour vider la question est le parquet de notre enceinte parlementaire. Si, en revanche, les membres du cabinet et, par conséquent, ces membres de la Chambre des Communes doivent être libres d'exprimer leur opinion indépendamment d'engagements antérieurs, il est nécessaire que tous les députés soient dégagés de toute obligation découlant d'engagements passés... »

Peu convaincant en vérité, M. King, car si la politique du ministère est vraiment ce que contient la première partie du discours, il n'y a même

pas lieu d'introduire en Chambre un débat sur la conscription; et s'il surgit du parquet, toute la force du ministère devrait porter pour la combattre, quitte à provoquer une élection générale si le ministère est battu, afin d'obtenir ratification des électeurs et un nouveau corps de députés en sympathie avec la politique ministérielle.

Continuant son mouvement de balançoire dans le sens conscriptionniste, M. King ajoute d'ailleurs:

« En dehors de la controverse qui s'est produite, le
« Gouvernement, à cette époque éminemment critique de
« l'histoire, a toutes les raisons du monde de garder toute
« liberté d'agir en conformité de ce qu'il juge être les
« besoins et la situation sous la seule réserve de sa respon-
« sabilité envers le Parlement. »

Alors, le premier ministre estime donc que la conscription pour service outre-mer peut être comprise dans ce qu'il jugera *les besoins* puisqu'il considère que ses promesses entravent sa liberté d'action, et c'est évidemment fausser les faits que de le présenter comme un anti-conscriptionniste. Et comme il ne veut plus prendre d'engagements envers le peuple canadien — ne serait-ce pas parce que, devenu au fond impérialiste, il voit les dangers actuels d'un œil impérial et estime qu'il doit maintenant prendre ses directives à Londres ? —, comme il ne veut plus de conseils, ni d'opinions sur la politique à suivre, il demande un blanc-seing. C'est ce qui explique, nous dit-il en substance, l'ambiguïté de la question posée ? Et voilà comment en deux paragraphes qui peuvent facilement passer inaperçus, le premier minis-

tre sait détruire le fond d'un discours de 25 pages sans en gâter l'effet.

Que pense M. King ? Que fera M. King ? Bien malin qui le sait. A vrai dire, peut-être ne le sait-il pas lui-même. Il y a des chances que M. Churchill le sache mieux que lui, car à l'heure actuelle, pour un politicien opportuniste ou équilibriste, M. Churchill n'est-il pas par excellence l'homme qui peut conserver, faire ou défaire n'importe quel homme d'État canadien ? Car qui sait quand nous aurons encore des élections, et le parti libéral est lié à autant d'intérêts financiers impériaux que peut l'être le parti conservateur lui-même. M. King comme toujours va où est le pouvoir, et les encouragements officiels qu'il reçoit de M. Churchill sont une preuve qu'il se conduit bien. M. de Valera ou même M. Curtin n'en auront certes jamais autant. En attendant, on peut se demander si l'unité nationale y trouvera son compte. Il arrive même aux meilleurs équilibristes de perdre l'équilibre; et parfois aussi la corde casse. Que M. King prenne garde. Peut-être en est-il arrivé là ? Sans doute, la présente manœuvre est logiquement fort habile, diaboliquement habile dans son ingénuité même. *Just a little too smart this time*, me disait un Canadien anglais qui estime encore les Canadiens français moins stupides que, peut-être, on ne les croit dans certains quartiers.

Edmond LEMIEUX

Le pavé de l'ours

Rien ne peut mieux caractériser que cette expression, les tentatives, méchantes au surplus, de tout un groupe d'impérialistes de chez nous pour sacrifier encore davantage le Canada aux intérêts impériaux par l'imposition de la conscription pour service outre-mer, après avoir contribué de tout le poids de leur puissance financière et de leurs vociférations à détraquer notre effort de guerre par la résurrection de la politique des grosses forces expéditionnaires. Même pour qui accepte à fond l'idée de participation totale, une telle politique apparaît comme susceptible de nous éloigner d'un effort total, si cette expression doit signifier, comme tout homme intelligent la comprendra, apporter aux Alliés et d'une façon totale l'aide qui leur sera la plus utile pour remporter la victoire dans les circonstances de la guerre actuelle.

Tout effort de guerre, une fois exclu le facteur volonté des citoyens à y collaborer, devient presque mathématiquement, cela est évident, un problème d'hommes: à savoir, de quelle quantité de bras peut-on disposer pour des fins militaires directes (armée, marine, aviation) et pour les fins militaires indirectes (productions de guerre), sans toucher aux réserves de main-d'œuvre nécessaires au maintien des œuvres essentielles à la vie de la population. Sans doute se posera-t-il aussi des problèmes d'orientation ou de formation technique, qui compliqueront singulièrement le problème, mais ils seront eux-mêmes soumis d'abord à cette question de nombre.

Le malheur est que nos statistiques ne permettent pas d'obtenir sur cette condition fondamentale de toute politique de guerre, des renseignements précis. Dans une publication de l'Office fédéral de la statistique publiée en 1941, on montrait que les services militaires avaient requis, pendant les 22 premiers mois de la guerre, 14,000 personnes par mois et l'industrie, 28,000. Or l'accroissement naturel de la réserve de main d'œuvre au Canada n'est que de 10,000 par mois. Déjà, depuis le début de la guerre, il a donc fallu trouver plus de 32,000 personnes par mois dans des catégories de personnes non au travail: chômeurs, femmes mariées, etc. Comme on estimait à ce moment-là (vers fin juin 1941) la réserve de chômeurs utilisables à peu près épuisée, le rapport concluait:

« Si l'industrie de guerre et les forces armées continuent de grossir au même taux que l'an dernier (et encore plus si le taux courant mensuel se continue), il faut s'attendre à de la tension dans la situation de la main-d'œuvre avant plusieurs mois... Si 30.000 personnes doivent envahir le marché chaque mois en plus du recrutement normal, avec la réserve de chômeurs employables presque épuisée, il faudra recourir à un ou deux moyens:

« (1) Les personnes non rémunérées, comme les femmes mariées, doivent entrer dans l'industrie à un rythme encore plus grand que par le passé. Ces personnes prendront la place des hommes dans les occupations qui demandent moins d'effort physique tandis que les hommes seront portés dans des occupations supérieures qui demandent plus d'effort.

« (2) Il faut que le personnel passe des activités de temps de paix à celles de temps de guerre; cela veut dire une restriction de la demande auprès de l'industrie pour la production non directement liée à la guerre. »¹

¹ *Offre et demande de main d'oeuvre en temps de guerre*, Ottawa, 1941.

Cela était écrit il y a déjà plusieurs mois; depuis, la tension dont on parle n'a cessé de s'intensifier. Elle explique les difficultés qu'on dit avoir dans le recrutement volontaire pour l'armée et la décision annoncée par le ministre de l'air, M. Power, de procéder bientôt à une sorte de mobilisation sélective selon un mode et pour des fins encore indéterminées. En attendant, les renseignements dont nous disposons sur la limite possible de notre effort ne sont guère plus précis.

S'il est relativement facile d'évaluer l'apport des nouvelles générations sur le marché du travail, la disponibilité sous forme de chômeurs et l'apport probable des travailleurs étrangers (estimé nul dans le rapport cité), il ne l'est pas de déterminer la quantité de personnes non actuellement au travail et susceptibles d'y être mises, et surtout ce qu'on pourra tirer au juste de la réduction de certaines consommations. On estime à 24 p.c. du nombre total des ménages, ceux qui sont sans enfants: dans les autres, la femme a donc déjà une occupation qui la tient à la maison, et parmi les 24 p.c., il y a des jeunes femmes d'agriculteurs qui sont, ainsi que le dit le rapport, « dans une catégorie de disponibilité très différente. » Quant à la réduction dans la production pour fins civiles, le rapport n'ose même pas se livrer à une estimation. Aussi, afin de ne pas se leurrer à ce sujet, il convient de noter que le remplacement des hommes par des femmes dans ces industries tendra à réduire les rendements dans beaucoup de cas, même s'il s'agit de travaux considérés légers pour des hommes; et que de plus l'intensification de l'effort de

guerre exigera la création d'organismes nouveaux, qui mangeront une part des réserves libérées, une part proportionnellement grossissante au fur et à mesure que l'on voudra resserrer ou étendre les contrôles. Ainsi, il serait dangereusement présomptueux d'orienter notre effort de guerre comme s'il y avait là toutes les réserves nécessaires aux besoins industriels de l'avenir.

Devant la large imprécision qui continuera de régner pendant encore quelque temps sur la limite de nos réserves théoriques de main-d'œuvre, la plus grande prudence s'impose donc dans la direction de notre politique de guerre. Or, sans même qu'il ait été nécessaire de mettre de l'avant certains principes sur lesquels nous reviendrons parce qu'il est bon de les rappeler, principalement en ce moment, le caractère industriel de notre rôle dans le présent conflit s'est affirmé dès les premiers mois. Même si on eût voulu réaccréditer la vieille -- et d'ailleurs odieuse -- conception coloniale selon laquelle une mère-patrie tirait ses mercenaires des colonies pendant qu'elle gardait autant que possible les forces productives nationales au travail, les circonstances ne l'eussent pas permis. Non seulement le Canada a cessé d'être une colonie pour devenir un État libre et associé dans l'Empire britannique, mais il a, sur l'ancienne mère-patrie, un avantage d'importance à une époque où la production industrielle joue un si grand rôle dans la poursuite d'une guerre: la distance où il se trouve des champs de bataille et son étendue rendent ses usines à peu près inaccessibles aux attaques massives et même épiso-

diques de l'aviation ennemie. Aussi les hommes d'État anglais eux-mêmes n'ont-ils guère pris de temps à considérer le Canada comme un arsenal, à y déménager du capital et même des techniciens. Jusqu'à l'été de 1940, alors que l'Angleterre commença d'être bombardée pour de bon, les industriels anglais montrèrent bien quelque réticence à lâcher leur proie, ainsi que l'ont indiqué certaines déclarations en Chambre de MM. King et Howe et une réponse retentissante du sénateur Dandurand à M. Meighen. Mais dès l'automne de 1940, devant les ruines qui s'accumulaient sur le sol anglais, toutes ces résistances fondirent. Ainsi que le disait, même un peu colonialement, un ministre anglais, M. Arthur Greenwood, l'Angleterre attend surtout du Canada un effort industriel: « L'assistance du Canada au cours de la guerre actuelle dépassera de beaucoup ce qu'il a fait lors de la dernière guerre, parce que nous avons pris la décision hardie de tâcher de transformer le Canada en un pays industriel ». Et sauf le « nous », qui est un peu déplaisant, il saute aux yeux que c'est là le bon sens même.

Ce rôle industriel qui nous a été assigné, il est assez formidable, dans les conditions de la guerre moderne, pour occuper toutes nos énergies. Avec nos immenses ressources et notre petite population, on peut même affirmer que ce sont les bras qui manqueront bien avant les possibilités naturelles. C'est pourquoi les partisans de l'effort total auraient dans une certaine mesure raison de réclamer la mobilisation générale sélective s'ils ne

se recrutèrent pas — du moins pour les plus bruyants — dans le camp des impérialistes, et s'ils la demandaient pour un effort total intelligent et non pour aggraver encore la concurrence de l'armée à l'usine. Ils auraient raison en ce sens que le manque de coordination qui a présidé à notre politique de l'emploi depuis le début du conflit nuira avant longtemps à un effort total de guerre canadien en entravant le développement de la production industrielle, en restreignant même, peut-être, la production actuelle. Car si mobilisation sélective il devait y avoir ce devrait être sensément, nous l'allons voir, surtout pour empêcher les services militaires, à cause du prestige même qui y est attaché, de nuire à ce qui constitue vraiment le nœud de notre effort de guerre, dépourvu que nous serons dans un avenir rapproché des réserves qui nous permettraient de répondre à un appel urgent, alors que l'Angleterre disposant d'hommes inutilisables dans ses industries encore davantage mutilées, aura besoin de suppléant dans l'effort industriel et non dans l'effort militaire. Pourquoi ne se prépare-t-on pas en conséquence et ne regarde-t-on pas, pour cela, plus loin que son nez, plutôt que de geler notre force de travail dans l'armée et sur des fronts éloignés, enlevant ainsi toute mobilité au front industriel allié, mobilité aussi précieuse et décisive pour la victoire dans une guerre moderne que celle de l'armée l'a toujours été et continue de l'être sur les champs de bataille ? Car jusqu'ici l'absence d'une telle politique prévoyante de la main-d'œuvre est évidente chez nous, sinon ailleurs.

Sous prétexte de maintenir le volontariat, on a d'abord laissé le champ libre à la concurrence entre le recrutement pour l'armée et le recrutement pour l'industrie. Et l'existence d'une pareille concurrence, de l'absence d'un plan, nous est révélée par certaines déclarations significatives de plusieurs ministres, en Chambre, cet automne. Ainsi notre ministre de l'air marquait son intention d'accepter dans l'aviation tout individu sans considérer le fait qu'il pourrait être plus utile ailleurs.

« Je ne suivrai même pas l'exemple du ministre de la défense nationale pour l'armée de terre. Quiconque demande à s'engager dans notre corps d'aviation, disait-il (c'est nous qui soulignons), que son patron y consente ou non, *qu'il le considère indispensable ou non*, sera accepté dans l'aviation s'il veut en faire partie, *sans aucune autre considération.* » ¹

Et une autre déclaration de M. Ralston, ministre de la défense nationale, avait la veille montré à souhait la concurrence que se font les divers ministères dans la course aux hommes. Expliquant pourquoi le volontariat n'a pas fourni les résultats escomptés pour l'armée, il disait le 5 novembre : ²

« Je ne veux chercher aucune excuse, mais je dois dire qu'au moins trois causes ont influé sur cet effort. En premier lieu, on a donné un élan inaccoutumé au plan d'entraînement des aviateurs. Cela s'est fait à la suite des discussions que mon collègue, le ministre de l'air, a eues avec certains personnages en Angleterre. A son retour, il a jugé nécessaire de faire savoir que nous avions besoin d'un nombre illimité de jeunes gens dans l'aviation. On n'a cessé de prôner la chose dans le public et il s'est fait

¹ Débats de la Chambre des Communes, 6 nov. 1941, p. 4553.

² Idem, 5 novembre 1941, p. 4529.

dans tout le pays un effort général et intense en vue du recrutement d'aviateurs. (...)

« Une autre cause est l'expansion rapide de l'industrie. En écoutant hier soir mon collègue le ministre des munitions et des approvisionnements proclamer les résultats merveilleux obtenus dans la production industrielle, je n'ai pu m'empêcher de penser que cela doit influencer sur toute campagne de recrutement. L'expansion rapide de l'industrie, dont mon collègue a parlé si éloquemment devait nécessairement absorber un grand nombre d'hommes. Je dois dire que j'ai constaté avec satisfaction qu'un grand nombre de chefs d'industries ont reconnu les besoins de l'armée et que, dans plusieurs cas, ils se sont efforcés de faire en sorte que des hommes pussent être libérés pour le service militaire et de n'engager que rarement des hommes aptes au service militaire. »

De tels textes en disent long. On sent que chaque ministre travaille dans son coin, en concurrence avec les autres, essaye d'arracher le plus possible sans se demander, ni sans qu'aucun organisme ne lui indique si de dépasser telle limite ne nuira pas gravement dans l'avenir autant que dans l'immédiat à un effort bien coordonné. Le ministre de l'air demande des hommes en nombre illimité, bien qu'il soit essentiel que la production industrielle soit poussée le plus rapidement possible à un volume record. Le ministre de l'armée, lui, essaye de convaincre les hommes d'affaires, par des discours et des circulaires, de ne pas engager certaines classes d'hommes ou de les renvoyer, pendant que le ministre des approvisionnements insiste de son côté pour qu'on accroisse la production. En février 1941, au moment où M. King déclare que notre effort de guerre exigera le maximum de notre puissance industrielle et où M. Ilsley annonce qu'il aura de la difficulté à trouver les 300,000 hommes nécessaires à l'industrie canadienne dans

un avenir prochain, le gouvernement marque son intention d'envoyer un nombre supplémentaire de 80,000 hommes outre-mer. Et le 15 septembre, les journaux reproduisaient en même temps les deux dépêches suivantes de la Presse canadienne :

1. « Ottawa, 15 septembre (C.P.).— M. Ralston, ministre de la guerre, a parlé samedi soir à la radio, pour demander au public de pousser l'enrôlement.

« Chaque Canadien, dit-il, doit faire un effort personnel pour faire enrôler des hommes. C'est la besogne permanente de chacun. C'est la véritable besogne de toute la guerre, parce que les soldats sont la véritable base de nos activités de guerre et la meilleure garantie de victoire. »

2. « Ottawa, 15 septembre (C.P.).—L'office fédéral de la Statistique a déclaré vendredi soir (...) que si l'industrie de guerre et les forces militaires continuent aux taux d'expansion en vigueur depuis un an, il y aura une crise dans la situation du travail d'ici quelques mois.

En somme, dans un pays où l'accent doit être mis sur l'effort industriel pour des raisons d'efficacité, sans parler des autres,— on pourrait relever quantités de déclarations officielles tant canadiennes qu'anglaises à cet effet —, on accorde la priorité au recrutement dans les diverses formes de services militaires pour outre-mer. Qu'on nous permette de le dire, ce ne sont pas par ces procédés de hasard que l'Allemagne a obtenu tous les succès que nous savons.

C'est ainsi que depuis le début des hostilités, plus de 525,000 hommes, dont 350,000 pour service outre-mer, ont été détournés de la production industrielle pendant que divers produits de consommation civile, autrefois fabriqués au Canada, auraient cessé de l'être et seraient importés d'Angleterre. Si tout cela a pu marcher sans accroc grave jusqu'à maintenant, c'est que notre industrie était encore fort au ralenti en août 1939,

comparé à ce qu'elle aurait pu être, et que le nombre des chômeurs officiels ou réels y était important. Mais ces nombreux bras expédiés outre-mer ne finiront-ils pas par nous manquer, plus vite peut-être qu'on ne le pense, et par entraver la partie de notre effort de guerre qui est de beaucoup la plus importante, même pour le plus impérialiste des Anglo-canadiens s'il veut se donner la peine de réfléchir ? Si l'on voulait occuper les chômeurs, n'eût-il pas mieux valu les enrôler pour, tout en leur montrant le maniement des armes pour la défense du pays, les préparer à la tâche principale de la production industrielle de guerre par un enseignement technique approprié ? Ne se rendra-t-on pas compte que dans un petit pays comme le Canada, nous devons envisager le fait non seulement, ainsi que le disait récemment le premier ministre, « qu'il n'y a pas dans notre pays assez d'hommes, de machines ou de matières premières pour suffire à la fois aux besoins des consommateurs et aux nécessités de la guerre », mais qu'il n'y a probablement pas assez d'hommes pour élever au degré souhaité un effort industriel que les besoins veulent colossal et que le Canada a toutes les raisons de demander qu'on lui assigne ? Et voilà qu'on parle de mobilisation sélective en pensant surtout à l'armée et au service outre-mer, alors que tout ce que les circonstances exigent semble plutôt être de mettre, dans l'organisation actuelle, de l'ordre, de la clairvoyance et un peu de bon sens.

Mais, direz-vous, il faut bien des soldats ! En effet, à entendre les propagandistes de la Légion

canadienne on croirait que nous sommes seuls en guerre ou les seuls à pouvoir fournir la chair à canon. Or dans les circonstances, est-il nécessaire, est-il même souhaitable que ce soit le Canada qui la fournisse. Il nous semble plutôt que non; surtout depuis l'entrée des États-Unis dans le conflit la cause alliée ne manque pas d'hommes pour l'armée. L'Angleterre, à cause de sa position géographique précaire, a tout intérêt à repasser le plus possible de son effort industriel à l'Amérique — et alors au Canada de préférence aux États-Unis — et à mettre le plus de monde possible dans l'armée;¹ et M. Ralph Robey, dans un article à *Newsweek* de la fin de décembre, montrait que les États-Unis disposent de tout le réservoir d'hommes nécessaire pour se donner une armée puissante. Ce que les circonstances rendent souhaitable, les principes d'une saine politique internationale ne l'exigent-ils pas ?

Il importe de constater d'abord, à ce sujet, que ce n'est pas le Canada qui a déclaré la guerre, ni se l'est vu déclaré. Le Canada y est intervenu par sympathie pour les belligérants en cause. Pourtant, petite puissance, il avait droit, ainsi que le remarque Pie XII dans son dernier message de Noël en parlant des droits généraux des petites

¹ M. King lui-même a confirmé cette opinion dans son dernier discours. « ...la Grande-Bretagne, dit-il, est, dans une certaine mesure, plus en état de renforcer ses armées, car notre pays a besoin d'hommes pour contribuer à l'armement de l'Angleterre, de même que pour ravitailler ses propres troupes. » Et notre besoin d'hommes est à ce point insuffisamment comblé que, dit plus loin M. King, « nos troupes se sont privées afin de répondre aux besoins plus pressants des troupes britanniques. »

puissances, « à cette neutralité qui est leur, suivant la loi naturelle aussi bien que la loi internationale », à cette neutralité qui laisse tout la place voulue pour une aide considérable aux belligérants sympathiques et permet, pour toutes fins pratiques et par des moyens légaux, d'éviter toute collaboration même indirecte avec l'ennemi. Librement, le gouvernement canadien n'en a pas moins choisi d'entrer en guerre, et tant aux États-Unis qu'en Angleterre, les chefs ont considéré cet acte comme un beau geste: ils ont tenu à spécifier que, plus que toute autre nation peut-être, le Canada eût pu être justifié, sur le seul plan de ses intérêts, de rester neutre.

Malgré ce « beau geste », le Canada n'en reste pas moins une petite puissance, une très petite puissance pour qui le poids d'un effort militaire trop considérable constitue un péril extrême pour son existence nationale, même dans la victoire, en ce qu'il met en jeu la vie de citoyens canadiens que le pays, déjà trop peu peuplé, ne pourra pas récupérer par lui-même. Il devra faire appel à l'immigration pour les remplacer, ce qui veut dire un travail de plusieurs générations avant de refaire de vrais Canadiens, avec des chances d'autant moins fortes d'y parvenir que la saignée aura été plus grave et que la proportion d'étrangers à être admise dans la Cité devra être plus considérable. Il nous semble que dans ces conditions, le « beau geste » même du Canada l'autorise à choisir la forme de participation qui lui permette d'éviter ces dangers, surtout quand ce choix s'accorde avec

les besoins de l'heure et les meilleurs intérêts de ceux qu'il veut aider.

Mais il y a plus. N'est-il pas juste que, dans une guerre, ce soient les pays qui devront en retirer les plus grands bénéfices qui assument les fonctions les plus dangereuses. Or comme ce seront indiscutablement les grandes puissances, dans cette guerre-ci comme dans les autres, qui retireront les plus grands avantages, ne devraient-elles pas avoir à honneur d'assigner à celles des petites puissances qui se joignent à elles malgré leur droit à la neutralité les tâches les moins périlleuses et les plus conformes à leur survie. Qu'on se rappelle que c'est principalement pour n'avoir pas compris cette vérité que le grand empire athénien s'est écroulé sous les coups des Nazis et des Japonais du temps: les Spartiates et les Perses. Il y a actuellement, dans le Commonwealth des nations britanniques, des mécontentements qui pourraient être un signe des temps si on n'y prend garde et ne sait pas profiter des leçons qu'ils comportent. Et qui contestera qu'il serait autrement plus grave pour l'avenir de la nation canadienne de perdre 10 p.c. de sa population mâle que pour les États-Unis; c'est, en matière démographique, l'équivalent d'un impôt de 10 p.c. sur le revenu de deux individus dont l'un gagnerait 1,000 dollars et l'autre 12,000.

Sans doute, un petit pays peut avoir à cœur d'apporter, à l'effort militaire, une contribution — ne fut-ce qu'à titre symbolique — proportionnée à ses moyens. Mais encore faut-il que cette contribution ne compromette pas, en définitive, l'essen-

tiel. Il est indiscutable, ainsi que le disait M. Ralston dans la dépêche de la *Presse Canadienne* déjà citée, que la contribution industrielle ou financière à une guerre n'a pas « la qualité suprême du service rendu par le marin, le soldat ou l'aviateur, le don de la vie même » ; mais ce n'est indiscutable que du point de vue sentimental. Encore importe-t-il que ce service suprême ne soit pas inutile et qu'on ne se rende pas compte demain qu'en poussant hier des gens à le consentir, on a en réalité affaibli plutôt que renforcé ses positions, en préparant beaucoup de soldats mais qui manqueront de matériel, ce qui équivaut, dans la guerre moderne, à les envoyer à une inutile boucherie, ainsi que le faisait remarquer le général Gort lui-même. Il faut beaucoup d'idéalisme pour gagner une guerre... mais à condition que cet idéalisme soit assis sur le sens pratique, qu'il soit un sens pratique exalté et non pas une exaltation à vide, celle du monsieur qui regardant les étoiles ne voit pas l'obstacle sur lequel il va buter et qui va lui coller le nez à la terre.

Quoi qu'il en soit de cet aspect volontaire de l'effort militaire — à condition qu'il s'agisse bien de volontariat et non de conscription déguisée comme c'est beaucoup trop le cas chez nous —, il n'a au moins rien d'odieux. La question devient tout autre quand, dans un pays comme le Canada, on veut passer à l'effort militaire obligatoire. Personne ne nierait qu'il serait odieux qu'une armée anglaise débarquât demain à Halifax et vint, contre le gré des dirigeants et du peuple de ce pays, forcer les Canadiens à s'enrôler pour la

défense de l'Angleterre et des intérêts impériaux. Nous sommes sûrs que tout le Canada anglais se lèverait pour défendre ses libertés en une nouvelle guerre de l'Indépendance. Comment des gens de cœur ou simplement *fair* ne voient-ils pas qu'à l'intérieur du Canada, la même situation se présente quand on prétend, se prévalant du fait que le pays est dirigé ou en majorité habité par des personnes de race anglo-saxonne, souvent nées en Angleterre (donc ayant des affinités qui s'expliquent et que nous comprenons), imposer à des Canadiens n'ayant pas les mêmes attaches et donc pas les mêmes points de vue, le service militaire obligatoire partout dans le monde où les intérêts impériaux sont en danger.

Le patriotisme des Canadiens français n'a pas à cause de cela à être mis en doute. Malgré leurs sympathies pour la France, ils ne sont pas davantage prêts à se laisser conscrire pour aller se battre pour la France ou pour défendre l'Empire français. Et s'ils ont déjà moralement droit d'exiger qu'on respecte leur neutralité, à plus forte raison ont-ils le droit d'indiquer, sans que personne ne soit justifié de faire même la moindre remarque désobligeante, qu'ils refusent la conscription pour d'autres fins que la défense immédiate de leur pays. Ils sont Canadiens, prêts à défendre le territoire canadien s'il est attaqué. Pour le reste, ils constatent que les principes d'une saine politique internationale ne les obligent pas à accepter la conscription pour la défense de l'Empire; ils se rendent compte que les circonstances générales, vu le réservoir d'hommes dont disposent les grandes

puissances en cause, ne l'exigent pas; et ils voient que les circonstances particulières à la position géographique et économique du Canada et de l'Angleterre rendent même plus utile à l'Empire leur présence ici, au travail. Comment ne se sentiraient-ils pas des sentiments de colère à l'égard de l'Angleterre, si celle-ci allait vouloir les traîner dans le monde? Et comme ils croient voir que l'Angleterre se contente de ne rien dire et que seul le monde anglo-saxon canadien s'agite pour leur imposer ce joug, comment ne douteraient-ils pas de la bonne foi de ces gens, de la possibilité par suite d'en venir à une entente avec eux pour former un Canada vraiment uni dans le respect mutuel des deux races? A cette question, il appartiendra à nos compatriotes d'origine anglo-saxonne de répondre très bientôt, semble-t-il, avec contre le sentiment conscriptionniste la justice et le bon sens, mais avec la force de l'argent et la majorité numérique de son côté; pour ne pas parler des régiments de Toronto. Leur réponse sera fort significative pour l'avenir du Canada. Les plus impérialistes Anglo-Canadiens auront toutes les chances de donner à l'Empire un effort maximum et de fournir en même temps aux Canadiens français l'impression qu'ils leur font une grosse concession. S'ils ne savent pas en profiter, s'ils n'arrivent pas à dominer une sentimentalité qui, pour un trop grand nombre encore, est bien plus un vieux réflexe anticanadien-français qu'un vrai amour impérial, ainsi que tendrait à le prouver le fait que dans un pays aussi profondément britannique que l'Australie on ne craint pas de faire

payer à l'Angleterre les frais d'entretien de l'armée volontaire, ils n'auront pas à être surpris que l'atmosphère canadienne s'empuantisse de rancoeurs et de haines. Ils auront été les agresseurs ¹!

François-Albert ANGERS

¹ Depuis que cet article a été écrit, bien des événements se sont produits qui compliquent singulièrement la situation politique et nos chances de nous faire entendre de nos compatriotes anglo-canadiens. Déjà un certain courant d'opinions sympathiques à notre égard avait commencé à se développer (lettre de M. Biggar, président de la Commission canado-américaine de défense conjointe, articles du *Canadian Forum*, de *Canadian Miner*, etc.), quand M. King annonça son plébiscite, et un plébiscite dans lequel la question est à ce point mal posée que nos amis Anglo-Canadiens pourront se croire dégagés de toute préoccupation concernant notre point de vue. « Il ne s'agit pas de conscription, se diront-ils ou leur dira-t-on, mais simplement de laisser M. King libre de conduire la politique du pays selon qu'il l'estimera convenable. »

Or, en est-il bien ainsi ? Pourront-ils vraiment se considérer libre de répondre sans s'occuper de nous, nous laissant à nous-mêmes, puis à M. King le soin de parler pour nous ? En définitive, ils assumeront toujours les responsabilités de ce que l'élément anglo-saxon du cabinet, leurs représentants à l'administration du pays, feront de leur assentiment. Car l'imbroglio sera complet, la réponse du Québec ne pouvant pas être conclusive à cet égard. Les *non* du Québec resteront toujours minoritaires, et la responsabilité de l'élément anglo-canadien complète si le cabinet King se sert de son *oui* ! pour imposer la conscription et violer, par là, du seul consentement des Canadiens anglais, le pacte intervenu entre les représentants officiels des deux groupes ethniques au début de la guerre.

Et si le Québec répond aussi oui ! la campagne actuellement amorcée par les libéraux pour l'obtenir prouve à l'envi que l'opposition des Canadiens français à la conscription pour service outre-mer reste inébranlable et que ce oui ne constituerait qu'un vote de confiance que M. King *ne fera pas la conscription*.

Quel que soit le résultat du plébiscite et ses suites, on aura donc peine à se dégager du fait, signalé par M. Biggar et M. Roberts du *Canadian Miner*, que la mise en vigueur de la

conscription pour service outre-mer constituerait un acte de volontaire méchanceté, de haine des Canadiens français. De notre côté, en tout cas, pour éviter tout quiproquo, il importe de dire NON !

F.-A. A.

Un complot odieux

Outre la question même de la conscription, toutes les indications sont qu'il se trame autour du plébiscite un odieux complot contre les Canadiens français. Car ce n'est pas autrement qu'il faut qualifier l'idée que les votes au plébiscite soient tous centralisés à Ottawa et comptés sans distinction de provinces ou de circonscriptions. Une pareille idée n'a pu germer que dans la tête des *mange-canayens* de Toronto et peut sourire aux partisans de l'unité nationale par la centralisation, ce qui ferait en tout et partout beaucoup de monde. A tous points de vue, c'est pourtant une idée qui ne tient pas debout.

A celui de l'unité nationale, elle est tout simplement ridicule. Comment l'unité nationale sera-t-elle sauvegardée du fait qu'on aura constaté une majorité de « oui » dans tout le Canada, si tel est le cas, et caché ainsi les « non » du Québec ? Croit-on les gens du Québec assez imbéciles pour que, du fait que 51 ou 60 p.c. des Canadiens auront dit « oui », on puisse les convaincre qu'ils ont aussi dit « oui » quand effectivement ils auront dit « non » ? On se rendra bien compte du contraire quand les recruteurs se présenteront pour les arracher ou arracher leurs fils de leurs maisons et les envoyer outre-mer. A vrai dire, même pour les fins que poursuit le gouvernement, c'est exactement le contraire qui vaut. L'unité nationale ne pourra vraiment être assurée sur une politique de conscription que si le Canadien français du Québec, en particulier, se prononce dans ce sens en toute connaissance de cause; et si cela devait être, il importerait fort au gouvernement de se rendre compte que tel a bien été le cas. Il n'importe pas moins que le contraire soit ouvertement proclamé. Le désir de le cacher ne peut procéder que d'un désir d'oppression, que d'un désir, dans l'espoir que le reste du Canada ne pensera pas comme nous, de nous imposer la conscription contre notre gré, tout en couvrant cette infamie d'un manteau qui la cachera aux yeux mêmes de ceux-là qui la perpétreront.

(Suite à la page 84)

Manifeste au peuple du Canada

En forme de plébiscite le gouvernement d'Ottawa posera prochainement aux électeurs de ce pays, une grave question: « Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs qui restreignent les méthodes de recrutement pour le service militaire ? »

La Ligue pour la Défense du Canada demande que la réponse à cette question soit: Non! Un non digne, mais ferme, sans équivoque. Qu'on ne parle point de manœuvre inopportune ou intempestive. Pour se faire relever de ses engagements le gouvernement a cru devoir recourir à une consultation populaire. C'est donc le droit de tout citoyen libre d'orienter l'opinion et de répondre au plébiscite, selon son jugement et sa conscience, sans se faire taxer pour autant d'antipatriotisme ou de dangereuse agitation. Se défendre et défendre son pays n'est jeter le défi à personne ni s'agiter indûment. La Ligue estime, au contraire, qu'en cette heure chargée de menaces, nulle province et nul groupe ethnique ne sauraient s'abstenir ou se taire, par opportunisme ou par peur, sans manquer à un grave devoir et sans se résigner équivalement à la démission politique.

La réponse au plébiscite doit être: Non. Pourquoi? Parce que nul ne demande d'être relevé d'un engagement s'il n'a déjà la tentation de le violer, et parce que, de toutes les promesses qu'il a faites au peuple du Canada, il n'en reste qu'une que King voudrait n'être plus obligé de tenir: la promesse de ne pas conscrire les hommes pour outre-mer.

Or nous ne voulons pas de la conscription pour outre-mer:

— Parce que de l'avis de nos chefs politiques et militaires, le Canada est de plus en plus menacé par l'ennemi et que notre premier et suprême devoir est de défendre d'abord notre pays;

— Parce que, selon les statistiques données par les fonctionnaires du recrutement et par le gouvernement lui-même, le volontariat fournit encore, en février 1942, deux fois plus d'hommes que n'en peuvent absorber nos diverses armes;

— Parce qu'un petit pays, de onze millions d'habitants, dont l'on prétend faire le grenier et l'arsenal des démocraties ou des nations alliées, ne peut être, en même temps, un réservoir inépuisable de combattants;

— Parce que le Canada a déjà atteint et même dépassé la limite de son effort militaire, et que, victorieux, nous ne voulons pas être dans une situation pire que les peuples défaits;

— Parce que, comparativement à sa population et à ses ressources financières, le Canada a déjà donné à la cause des alliés, autant, à tout le moins, qu'aucune des grandes nations belligérantes;

— Parce qu'aucun de ces grands peuples n'a encore pris — que nous sachions — la détermination de détruire sa structure interne et qu'en rien responsable de la présente guerre, le Canada n'a pas le droit ni encore moins l'obligation de se saborder.

Ce n'est donc point comme province ni comme groupe ethnique que nous prenons position. Si nous refusons de relever le gouvernement de ses engagements de 1939 et de 1940, nous le faisons comme

citoyens du Canada, placant au-dessus de tout l'intérêt du Canada. Il existe en ce pays, estimons-nous, une majorité de Canadiens pour qui le Canada est la patrie et pour qui la consigne: Canada d'abord ou Canada first, n'a jamais été un simple cri électoral, mais l'expression d'un sentiment profond et d'une suprême conviction de l'esprit. Nous faisons appel à tous ceux-là. Nous leur demandons de mettre la patrie au-dessus de l'esprit de race ou de l'emportement partisan. Veulent-ils poser un acte qui arrête la course à l'abîme et qui atteste avec force la voix de la majorité d'un océan à l'autre? Qu'au plébiscite de M. King, avec tout le calme et toute la force d'hommes libres, ils répondent par un NON retentissant.

Que Dieu garde notre pays! Vive le Canada!

LA LIGUE POUR LA DÉFENSE DU CANADA

Par ses directeurs,

(Signé) Dr J.-B. PRINCE, président
Maxime RAYMOND,
Georges PELLETIER,
J.-Alfred BERNIER,
L.-Athanase FRÉCHETTE,
Philippe GIRARD,
Gérard FILION,
Jean DRAPEAU,
Roger VARIN,
André LAURENDEAU, secrétaire

Edifice St-Denis, suite 50,
354-est, rue Sainte-Catherine,
Montréal.

MA 2837

En deux mots

"Un leurre authentique, un grossier subterfuge..."

Ce n'est pas autrement qu'il convient de qualifier la façon dont M. King a décidé de soumettre au peuple la question de la conscription. Et on ne peut mieux faire que de reprendre ce qu'en disait en Chambre M. Angus MacInnis, député C.C.F.

« Il n'est qu'un sujet à propos duquel le Gouvernement se sent les mains liées. S'il tient à être
« dégagé de ses promesses, qu'il le demande sans
« détours. Le vote donné sur la question projetée
« équivaudra dans certaines parties du pays à un
« vote sur la conscription; dans d'autres, il ne
« constituera pas un vote sur la conscription.
« (...) Là où la population favorise la conscription,
« on lui dira qu'un vote favorable aura pour effet
« la présentation d'une loi de conscription; là
« où elle s'oppose à la conscription, on lui dira
« qu'un vote favorable n'entraînera pas la conscription. Le premier ministre du Québec, ainsi
« que d'autres personnages de cette province, ont
« déjà déclaré que la conscription ne sera pas
« imposée à la suite d'un vote favorable. Ce
« plébiscite n'est rien autre chose qu'un leurre
« authentique. C'est le subterfuge le plus habile
« — ou si vous préférez le plus grossier — dont on
« se soit jamais rendu coupable auprès d'une
« nation. »

Pour nous du Québec qui sommes irrémédiablement opposés à la conscription, il n'y a donc pas à hésiter. La façon de ne pas être les dindons de la farce, c'est de dire NON ! Ainsi personne ne doutera de nos véritables sentiments.

Une raison de plus de dire NON !

« Je représente, disait ces jours derniers un « membre du Parlement, une population dont les « ancêtres, pour la plupart, ont quitté les Iles « britanniques il y a des siècles, une population « dont l'attachement à l'Empire britannique et la « foi en ses institutions sont profondément enracinés, sont en quelque sorte considérés comme « tout à fait naturels. *Pour elle, c'est l'Empire « britannique, non pas le Commonwealth des nations « britanniques. La défense territoriale ne la préoccupe pas outre mesure. (...) La distinction entre « servir au Canada et servir outre-mer n'a pour eux « aucune signification. Ces gens estiment qu'il est « de leur devoir de défendre ce qu'ils appellent « l'Empire britannique, et ce que moi-même je « désigne ainsi, dans toutes les parties du monde « où l'existence même de cet Empire est en péril ».*

Qui parlait ainsi ? Qui prononçait cette profession de foi impérialiste, rétrograde d'au moins 40 ans ? Pas M. Meighen, mais M. Ilsley, ministre des finances dans le cabinet de M. King. Et il ajoutait — retenez-le bien : « (...) *Je donne expression au sein du cabinet, à leurs sentiments « qui sont aussi les miens. (...) Ces gens sont d'avis, « et je partage leur manière de voir, que le Gouver-*

« nement, sans trop se soucier des conséquences lointaines, devrait maintenant adopter les mesures les plus propres à assurer la victoire ». Il importe pour cela, montre-t-il ensuite, que le Gouvernement se fasse libérer, alors que la situation le permet encore, des engagements qu'il a pris, car « personne ne saurait établir les méthodes, le degré de contrainte que les mois et les années à venir peuvent imposer ».

Voilà au moins qui est clair et net, et nous repose des casse-tête indéchiffrables que sont les discours de M. King. Voilà aussi qui prohibe tout droit aux libéraux de Québec de continuer à courir la Province pour en obtenir un oui! sous le prétexte que le cabinet King ne nous donnera pas la conscription. Aux électeurs de la Province en tout cas de ne pas se laisser « emplier », car ils n'auront pas d'excuse. *Si leur réponse au plébiscite est oui! nous relevons M. King de ses promesses.* M. Ilsley et avec lui MM. Ralston, Howe, Crerar, Mackenzie — c'est-à-dire les membres les plus influents du ministère — s'emploieront alors, comme le dit M. Ilsley, à faire triompher leur point de vue, *celui de la conscription pour service outre-mer!* Je compte, nous dit M. Ilsley, que la population dira oui! « Je n'ai pas besoin de dire que je ferai tout mon possible pour obtenir ce résultat. *Et alors nous aurons toute liberté d'agir et nous agirons au mieux des intérêts du pays et de son effort de guerre.* »

M. Ilsley, par ailleurs — et c'est ce qui montre la nécessité pour nous de dire non! — n'est pas aussi enragé que M. Meighen et ses Deux-Cents.

Il reconnaît que tous les Canadiens ne pensent pas comme lui; il le déplore, mais il estime qu'il ne faut pas passer outre. La Chambre a déjà le pouvoir strict de voter une loi de conscription, mais il ne voit pas ce qu'on gagnerait à l'utiliser « sans avoir d'abord entrepris de nous assurer que la population entière de notre pays la comprend parfaitement et, partant, l'accueille volontiers avec la plus entière bienveillance ». C'est autant une question d'efficacité qu'une question de sentiment, ainsi qu'il l'explique ensuite.

Il est donc exact dans une certaine mesure que le cabinet King reste, dans les circonstances actuelles, notre seule planche de salut, ainsi que le disait le député de Kamouraskā, mais le cabinet King tel que lié présentement, non le cabinet King avec un mandat en blanc (Maxime Raymond). Notre seule chance que notre planche de salut reste à flot, c'est — les déclarations de M. Ilsley le montrent assez — que nous répondions Non!

Le Canada fait beaucoup plus que sa part

«...Le Canada, le 4 décembre 1941, avait sous les armes, pour service n'importe où, environ 5 p. 100 du total de sa population. Cinq p. 100, monsieur l'orateur, est-ce peu? est-ce beaucoup? Je dis que c'est beaucoup. A mon point de vue, je dis que cela se compare bien avec les pays qui sont en guerre dans le monde entier actuellement et que cela se compare à notre avantage. Cela se compare bien avec la Russie, dont l'armée de 9

millions d'hommes représente exactement 5 p. 100 de sa population de 180 millions. Cela se compare à une armée de 6,500,000 hommes aux États-Unis,— si ces derniers avaient une telle armée. Cela se compare à 20 millions d'hommes sous les armes en Chine,— si la Chine avait 5 p. 100 de sa population sous les armes... Monsieur l'Orateur, comme je trouve que le peuple du Canada est généreux!))

Edouard LACROIX

(A la Chambre des Communes, le 27 janvier)

Payons-nous assez de taxes?

Au 4 décembre dernier, « le citoyen canadien qui a un revenu de \$1,600 paye pour l'impôt sur le revenu et la taxe de défense nationale \$71 par année, comparativement à \$6 payés aux États-Unis. Le Canadien qui gagne \$3,000 paiera \$355, comparativement à \$138 payés aux États-Unis. Le Canadien qui a un revenu de \$5,000 payera \$925, comparativement à \$375 payés aux États-Unis », etc. « Et à cette date du 4 décembre dernier, il n'était nullement question de prêter à l'Angleterre 700 millions de dollars, sans intérêts, pour la durée de la guerre, non plus qu'il n'était question de donner à l'Angleterre un billion de dollars... en plus de fournir nos propres armées à l'étranger! »

Edouard LACROIX

(A la Chambre des Communes, le 27 janvier)

Nous allons vers l'esclavage

« Personne au Canada ne veut perdre la guerre mais *si nous ruinons le Canada économiquement nous perdrons la guerre et la paix*. Nous serons des esclaves non du peuple allemand, non du peuple japonais, mais *nous serons dans l'esclavage pour un siècle à venir*. Monsieur l'Orateur, le militarisme a ruiné l'Allemagne et le Japon. Il conduira ces peuples dans l'esclavage pour des siècles à venir. Est-ce que le militarisme au Canada ne nous conduit pas déjà là?... Je suis convaincu que nous sommes rendus trop loin ».

Edouard LACROIX

(A la Chambre des Communes, le 27 janvier)

Chanterons-nous devant les millionnaires de Toronto ?

Le gouvernement King, « le plus puissant depuis 1867, chantera-t-il devant une petite clique de Toronto,— à l'enseigne, pour d'aucuns, du « One Dollar Man »,— qui, après avoir rempli leur carnet d'ordres de quelques dix millions, s'en vont en critiquant l'administration actuelle. »

Edouard LACROIX

(A la Chambre des Communes, le 27 janvier)

Qu'on rende la maison habitable !

« Nous ne sommes pas séparatiste, mais qu'on ne nous oblige pas à le devenir. Nous voulons bien habiter la même maison, mais il faut que la maison

soit habitable pour tous. Nous sommes partisans de l'unité nationale, mais suivant certaines conditions équitables, et quand nos conditions sont fixées d'avance et acceptées, nous demandons qu'on les observe.

« Et je crains que les Deux-Cents de Toronto qui font de l'agitation en faveur de la conscription pour service outre-mer, en violation du pacte de septembre 1939, soient en train de forger les clous qui serviront à sceller le cercueil de l'unité nationale et peut-être de la Confédération ».

Maxime RAYMOND

(A la Chambre des Communes, le 5 février)

Le respect des contrats... au Canada

« Un pacte a été conclu entre deux parties, les partisans de deux courants d'opinion différente, les abstentionnistes et les conscriptionnistes.

« Ce pacte fait pour toute la durée de la guerre comporte la participation sans conscription pour service outre-mer. La partie abstentionniste a exécuté à la lettre et même au delà son obligation résultant du pacte. (Un ministre en est mort à la tâche). Nous réclamons tout simplement de l'autre partie l'exécution de son obligation. Est-ce déraisonnable ?

« Il y a en jeu plus que l'unité nationale au cours de la guerre. *Il y a lieu de savoir pour nous, si nous pouvons compter sur les engagements pris envers nous, si nous pouvons compter sur le respect des contrats.*»

Maxime RAYMOND

(A la Chambre des Communes, le 5 février)

D'UNE CULTURE CANADIENNE- FRANÇAISE ¹

Depuis un certain nombre d'années, un peu de réflexion sur notre vie canadienne et sur ses diverses manifestations nous a amené à la conviction que le fait canadien-français avait déjà acquis un tel relief que le sociologue le moins perspicace ne pouvait s'empêcher de l'apercevoir. Le temps nous a confirmé dans cette conviction. La tournure des événements, la part prépondérante que nous y avons prise, les institutions de tout genre que nous avons organisées, maintenues et développées témoignent visiblement de notre individualité. Nous sommes même de ceux qui trouvent que notre famille spirituelle est sans contredit l'une des mieux racées et des plus vivaces qu'offre le nord du continent. Elle abonde en nuances et en caractère inédits. Elle se détache comme une pièce de broderie fine et originale sur l'uniformité du fond anglo-saxon et américain.

1. En résumé, voici le questionnaire adressé à quelques intellectuels:

1. A votre avis, existe-t-il une culture canadienne-française, distincte de l'étatsunienne, de l'anglo-canadienne et de la française, ou, plus humblement, cette culture est-elle en voie de formation ?

2. Dans quel sens devons-nous orienter notre culture ?

Vingt-huit réponses ont paru à date, celle-ci est la dernière. Bien entendu, chacun a exprimé en pleine liberté son opinion qui n'est pas nécessairement celle de la revue. Nous donnerons nos propres conclusions plus tard— La R.

Nous avons parfaitement conscience que ces vues ne rencontreront pas celles de tous nos compatriotes; nous persistons toutefois à les croire objectives, étayées par des données réelles et résistantes. Nous sommes même d'avis que la divergence d'opinion sur l'idée qu'il convient de nous former de notre culture et de notre personnalité ne provient pas de ce que notre existence collective puisse être mise en doute; elle est plutôt la conséquence de ce qu'on ne parvient pas toujours à l'apercevoir distinctement. Et il y a à ce défaut de discernement des causes de deux ordres. Les premières relèvent du domaine psychologique, moral et politique. Pour éviter de déplaire, nous n'en ferons pas l'analyse. Les secondes résident dans des erreurs de méthode: erreurs consécutives tout ensemble à la condition de l'objet observé et à celle de l'observateur.

Il est clair qu'on ne regarde pas un fait encore à l'état d'incubation ou un vivant en première phase de développement avec les mêmes exigences de relief qu'on observe une réalité parfaitement constituée. Les traits distinctifs y sont moins accusés, les contrastes moins violents et l'observation s'en trouve pour autant plus délicate et plus subtile. Ce qui est le fait de notre culture, encore assez peu évoluée. Au sentiment des gens sombres, elle ne serait même pas libérée de ses langes. Rien d'étonnant alors que son originalité se laisse difficilement apercevoir et définir, encore qu'il y ait dans cette manière de voir la concession du fait de son existence. Et qu'est-ce qui peut

empêcher que, compte tenu de son âge, elle n'ait sa physionomie et son expression ?

Ensuite, étant donné que ce sont précisément les notes qui composent au réel son visage, qui le mettent à part et le distinguent, il arrive souvent qu'on ne parvienne à saisir les caractères spécifiques et individuels d'une réalité ou d'un phénomène que par voie de comparaison et d'opposition. La confrontation et la constatation du manque de conformité qu'elle occasionne mettent sur les routes de la découverte du mystère propre. Par conséquent, il n'y a pas trop à se surprendre de ce que ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'observer des types nombreux et d'établir des comparaisons soient peu en mesure de saisir la note qui différencie et se montrent peu conscients de l'irréductibilité du type collectif que nous incarnons.

Pourtant, cette irréductibilité est incontestable. Elle se constate par qui veut ouvrir les yeux et voir. Des observateurs étrangers, tels ceux cités par M. Léon Gérin, tels Louis Hémon et M. André Seigfreid, ont été émerveillés de la nouveauté de notre manière d'être et de vivre. Ils en ont même fait la substance de livres qui ont connu les plus grands succès de librairie. Et que de témoignages nous pourrions produire ! Il y a un peu plus d'un an, au congrès d'éducation tenu à Ottawa, le docteur A. G. Bills, professeur à l'université de Cincinnati, auquel je faisais remarquer l'harmonie admirable avec laquelle fusionnaient les deux groupes de congressistes, ne pouvait s'empêcher de me répliquer : « C'est fort

étonnant, car vous me faites l'impression de deux îlots séparés par un immense bras de mer ».

Et ces impressions sont celles mêmes de ceux de nos concitoyens d'origine anglaise qui ont daigné nous regarder et nous entendre. M. Bovey, par exemple, a fait de la consignation et de la description de nos caractères ethniques et culturels ses meilleurs ouvrages. M. Hepburn lui-même, au cours de la campagne qui allait le porter au pouvoir, n'en revenait pas. Il ne cessait d'exprimer au journaliste qui l'accompagnait son étonnement du spectacle insoupçonné, neuf, délicieux, enchanteur que lui offraient les centres franco-ontariens. Il découvrait la frange, parfois fruste mais toujours pittoresque, de sa propre province. Et nous-même, si l'on nous permet cette mise en cause, nous avons été à même, au cours des quelques années que nous avons vécu dans les milieux internationaux, de constater que le Canadien français accuse, dans ses rapports avec l'Européen, des affinités beaucoup plus nombreuses et plus marquées que son concitoyen de langue anglaise ou que l'Américain. Il nous semble donc hors de conteste que nous formions, en terre d'Amérique, un groupe distinct, caractérisé par ses habitudes, ses mœurs, son commerce social, son humeur, sa poésie et son « démon ».

Mais en quoi nous distinguons-nous ? Qu'est-ce qui nous marque et fait de notre culture un produit singulier, sans sa copie exacte en aucun endroit ? Sommes-nous le résultat d'une formule inconnue, d'une alchimie nouvelle ?

A vrai dire, notre culture ne renferme rien d'inusité et d'extraordinaire. A l'instar de toutes celles qui fleurissent ailleurs, elle se présente sous les dehors d'un compromis entre la vie et la pensée, d'une « tension » entre les instincts de la chair et les forces de l'esprit, d'un conflit entre les facteurs irrationnels ou historiques et les tendances logiques et organisatrices de la raison. Son individualité découle plutôt de la relation intrinsèque que ces éléments soutiennent entre eux, du mode dont ils se combinent, du tempérament qu'ils exercent les uns sur les autres. Ainsi, pour s'en tenir seulement au travail de la pensée sur la vie, il est évident qu'il n'a pas été le même chez l'Américain, chez l'Anglo-Canadien et chez nous. Nous n'avons pas réagi de la même manière sur notre habitat et sur nos ressources natives. L'élément prépondérant, celui qui conditionne les autres et donne au tout sa physionomie, n'a pas été le même. Nous n'avons pas été magnétisés au même degré qu'eux par l'économique. Plus nerveux, plus imaginatifs, plus sentimentaux qu'eux, et par surcroît plus tenus en échec par une extrême pauvreté, nous avons fait mine d'opter pour les fonctions plus immatérielles de la pensée. Par exemple, sans parler de nos penchants à la spéculation et de nos dons artistiques, nous semblons nous passionner bien autrement que nos condoyens anglophones pour la politique et la religion, l'idéologie y jouant un rôle plus considérable que dans l'organisation des arts industriels et commerciaux. Notre propension aux prouesses dialectiques y trouve un meilleur et plus facile épanchement.

- Sur le plan politique, nous avons exercé une influence que nos historiens, trop enclins au pessimisme, n'ont pas toujours assez fait ressortir. Notre contribution a été d'une qualité et d'une efficacité uniques. Dans toutes les circonstances qui ont marqué les étapes de l'évolution de notre pays vers l'émancipation et la liberté politiques, ce sont les nôtres qui ont invariablement pris l'initiative et fait prévaloir leurs vues. Ce sont eux qui nous ont fait passer, d'étape en étape, de la responsabilité parlementaire à l'autonomie. La souveraineté dont nous jouissons a été en grande partie notre conquête. Et cela est le signe irrécusable d'un esprit et d'un sentiment profondément empreints par la géographie et l'histoire. Cela manifeste qu'il y a déjà longtemps que nous nous sommes mystiquement identifiés avec les choses du pays et que c'est à juste titre que nous nous proclamons les créateurs et les promoteurs de l'esprit canadien.

A elles seules, ces données suffiraient à démontrer que les valeurs rationnelles n'ont pas fusionné chez nous suivant les mêmes proportions qu'ailleurs et que, par suite, leur conditionnement réciproque n'a pas été le même. On nous permettra toutefois de signaler encore quelques influences qui ont exercé sur nous un effet de moulage tout à fait particulier, à savoir la religion et le droit.

Notre religion n'a pas été le protestantisme, mais le catholicisme; et elle a tellement mesuré le mouvement de nos sentiments et le rythme de nos pensées qu'elle s'est infiltrée dans l'âme de nos institutions et en a modifié la structure. Et

si l'on a pu dire (en particulier Christopher Dawson) que le christianisme a fait l'Europe et que seul il peut la refaire, à plus forte raison est-on justifié de penser que le catholicisme a été le ferment secret et irrésistible qui a organisé notre nationalité et qui toujours la conserve. La conception qu'il fournit de l'univers, de l'homme et de la société a commandé la forme de nos traditions et de nos coutumes. Par conséquent, qui n'est pas catholique n'est pas intégralement Canadien français, car si doctrinalement et abstraitement parlant, le catholicisme est énergie divine et transcendante aux cultures particulières, historiquement et sociologiquement parlant il est un facteur essentiel de la nôtre. Il y a entre eux une solidarité de fait incontestable. (Comparez avec l'Espagne.) L'histoire de nos origines et de nos luttes le proclame avec assez de fulgurance pour éblouir les aveugles. Ça été de tout temps la volonté unanime de nos populations que les valeurs dérivées de la nature et de la raison soient mises au service de celles de la grâce et de l'Évangile. Ce qui les a auréolées d'un halo supplémentaire de spiritualité.

On serait donc gravement dans l'erreur, si l'on prétendait que le catholicisme a entraîné chez nous un mépris quelconque de la nature. Nous n'avons jamais, à la suite des gens de la Réforme, érigé en dogme que le péché en a fait un principe de perversion, un « processus de corruption ». Par suite, nous ne demandons pas aux mêmes réalités qu'eux les règles de la conduite morale. Nous ne professons pas que l'opportunisme et l'opinion générale sont les critères suprêmes de la

justice et de la vérité. Nous ne faisons pas davantage confiance à l'antécédent juridique. Bien au contraire. Confiants en la nature, tenant de notre foi que la première des fonctions de la grâce est de la restaurer, nous ne consentons à obéir qu'à un idéal calqué sur elle, dégagé des lignes de forces tracées par ses tendances. Et chose heureuse, il y a rencontre sur ce point entre notre code civil et notre credo religieux. L'un et l'autre, voulant édifier et sauver l'homme, se recouvrent parfaitement.

Il y a quelques années déjà, j'attirais, sans grand succès hélas ! l'attention de nos hommes de loi et de nos législateurs sur la valeur éminemment civilisatrice et humanisatrice de notre code civil. Je demandais qu'on s'applique davantage à en saisir l'esprit, qu'on atténue ses tendances trop prononcées à l'individualisme, surtout, qu'on lui rende cohérent le maquis de lois promulguées au petit bonheur depuis quelques années. La seule tentative qui a été faite en ce sens, à savoir la priorité accordée à la rédaction française du texte, a lamentablement avorté. Pourtant, la chose est d'importance. Le droit est le truchement entre l'idéal d'un peuple et sa vie. C'est lui qui façonne les événements et les faits en conformité avec l'idéal ; c'est lui qui les ordonne et les ajuste à la forme de bien-être convoité par la nation ; c'est lui qui fait que son existence réfracte l'ordre de ses aspirations ; c'est lui qui bâtit la vie à la convenance des âmes collectives.

Et je vous le demande, serait-il vraisemblable que, comme collectivité, nous possédions en propre

une religion et un droit sans que nous en retirions un mode d'être et d'agir incommunicable ?

Il y a encore la langue qui, non moins que les institutions politiques et religieuses, nous différencie des groupes ci-haut mentionnés. Il conviendrait d'insister sur les oppositions qu'elle engendre, si, par contre, elle ne nous assimilait pas sous plusieurs rapports au peuple français. Et ainsi surgit la question des relations de notre culture avec la sienne. Faut-il tenir qu'elle se confond avec elle ? En est-elle une extension, un prolongement ? Forme-t-elle avec elle un tout homogène ?

Force est de reconnaître que de l'une à l'autre les ressemblances sont nombreuses et profondes. Nous avons puisé au même patrimoine, au même fonds gréco-romain. Et puis, ce que nous en avons conservé nous a été transmis, après assimilation, par l'intermédiaire de la France. Il fut un temps où ses missionnaires étaient les nôtres, où ses martyrs étaient les nôtres, où ses colons et ses commerçants étaient les nôtres. Par surcroît, au cours du siècle dernier, presque toutes nos communautés d'hommes ne sont devenues canadiennes qu'après avoir été complètement françaises. Encore aujourd'hui, la plupart des livres qui nous servent à l'ameublement de nos intelligences ont été conçus et écrits par des Français. Et pourtant, en dépit de ces inoculations continues, nous ne sommes pas de purs Français, nous ne sommes même pas des Français que le milieu et les circonstances historiques ont forcés à adopter un mode propre d'accommodation. Je veux bien que notre culture ressortisse au groupe

français, mais les influences historiques qu'elle a subies ne l'ont pas seulement modifiée dans ses caractères extérieurs; elles l'ont touchée dans ses éléments essentiels; elles ont agi sur elle par un processus intérieur qui l'a transformée au point d'en faire un type nouveau.

D'abord, nous avons été épargnés des idéologies nébuleuses et dissolvantes de la Révolution. Ensuite, on imagine facilement que les organismes qu'a nécessités notre système fédératif n'ont pas été sans nous modifier un peu. Bien que conçus comme instruments de liaison entre deux races, ils ont été réalisés bien plus à la commande de nos concitoyens qu'à la nôtre. Les contacts qu'ils engendrent, sans être forcément toujours en notre défaveur, ont certainement eu pour effet de nous changer un peu. Et que dire du flot américain qui déferle par-dessus nos frontières! Ne réussit-il pas à nous imprégner et à altérer notre comportement collectif?

Mais, ce qui, selon nous, différencie décidément le type canadien du type français, c'est précisément cette relation interne entre la nature et la raison en laquelle nous faisons consister l'essentiel de la culture.

Le Français des deux derniers siècles a donné à fond dans le rationalisme et le logicisme. Il a tellement discouru, tellement subtilisé, tellement abstrait, que sa pensée a fini par fonctionner à vide. Il est tombé dans le formalisme juridique et doctrinal. Toujours soucieux de spiritualiser davantage, il s'est évadé de la nature et isolé des énergies fécondatrices de la vie. Les juristes

français distinguent couramment entre la légalité et la réalité, et, dans un autre ordre, un Brunschvicg a été jusqu'à professer avec sérieux que les mathématiques, en raison de leur caractère abstraktif et formel, sont ce qu'il y a de plus propre à nous purifier de l'homme et à nous civiliser. Ce qui a eu comme résultat que l'on a perdu le nord et manqué de bon sens. Malgré la violente réaction des écrivains catholiques, on continuera encore longtemps, à la faculté, de dissenter sur « l'homme en soi ».

Chez nous, grâce à Dieu, on a encore beaucoup de bon sens. C'est même ce qui frappe nos hôtes. Nous n'en avons certes pas le monopole, mais nous pouvons penser en toute sincérité qu'il n'a pas déserté nos masses ouvrières et paysannes. C'est que nous sommes restés tout près de la nature et de la vie. Nous avons sans cesse communiqué à leur nouveauté; nous nous sommes confondus avec elles. De sorte qu'elles entrent dans une bien plus large proportion en notre complexe physique, psychologique et moral. Leur conditionnement des forces de l'esprit est plus grand et le mélange qui en résulte s'en trouve particulier.

En explication de ce phénomène, on peut proposer que la nature est chez nous si vaste, si variée, si puissante qu'elle représente un agent incomparable de pénétration et de transformation. Vierge, libre, sauvage, supérieure à l'homme, elle le domine plutôt qu'elle n'en subit la maîtrise. En outre, comme sa fécondité naturelle s'est avérée jusqu'à date suffisante à le nourrir, les rapports qu'il a entretenus avec elle ont été des

rapports de participant et de communiant plutôt que des rapports d'artisan. Il lui a demandé sans oser lui commander. Par suite de cette attitude, il en a subi profondément le modelage. Elle a agi beaucoup plus sur lui que ne le peut la nature hachée et asservie du continent européen.

En manière de preuve de cet ascendant de la nature sur nous, notons que nous nous signalons par toutes les manifestations sociales où la *nature* joue le premier rôle. Nous nous distinguons par notre folklore, notre esprit de famille et notre instinct communautaire en général.

Le folklore, étant l'image des mouvements irrépressibles de l'âme populaire, le miroir où se réfléchissent ses réflexes spontanés, est bien plus un produit de nature que de raison. Il doit sa naissance au fait que les facultés spirituelles et les réserves sentimentales de l'âme, qui sont en leur fond poussée intérieure, énergie qui tend à se libérer, cherchent à affleurer et à se manifester par des automatismes, par des démarches tout à fait primitives. Le naturel devance l'artifice. Et à cet instant où il émane de la conscience collective, celle-ci n'est pas raison et délibération, mais vie, création, nouveauté; elle ne s'exprime pas en un langage recherché et abstrait, mais par un jaillissement libre d'images ingénues, de métaphores savoureuses et d'analogies suggestives.

L'homme est impuissant à l'engendrer seul. Il lui faut la complicité et le secours des éléments. Il le crée sous l'empire de son habitat, sous l'empire de la « Présence » qui anime le mystère de la forêt, de la montagne, des lacs, des ruisseaux. Il y

raconte les relations quotidiennes qu'il entretient avec eux, les états d'âme qu'ils provoquent en lui, la poésie rustique qu'ils lui inspirent. Il leur emprunte un peu le rythme de ses sentiments, la couleur de ses images et le timbre de sa voix.

Que si maintenant l'on veut bien considérer que le folklore est tout ensemble l'humus où la culture puise sa substance, le climat qui la protège, l'atmosphère qui la baigne et l'arôme qui la parfume, comment penser que le nôtre, qui est si touffu, si lourd de spiritualité, si originalement coloré par les facteurs géographiques et économiques, n'ait pas déteint sur notre culture et n'en ait pas fait un produit fortement individué ? Son influence est tellement envahissante qu'elle se fait sentir jusque dans les esprits les plus livresques. Et cela nous induit à croire que le type canadien est plus nature que le type français.

Deux autres faits sociaux trahissent encore la force de la nature en nous : notre esprit de famille et notre aménagement en groupements paroissiaux. Ces deux phénomènes ont pris chez nous une telle universalité et une telle forme qu'ils sont en passe de faire figure de types inusités en sociologie. Faute d'espace, on nous dispensera de souligner leur originalité et de déterminer les facteurs naturels qui en ont commandé l'organisation.

Nous étant efforcé de faire ressortir notre incommunicabilité culturelle, il nous resterait à indiquer dans quel sens il nous incombe de nous diriger à l'avenir, s'il n'était déjà établi que tel on est, tel on doit agir. Une nature individuelle, une

personnalité collective sont de par elles-mêmes directive, orientation. Le natif est toujours déterminant par rapport à l'acquis et le passé renseigne sur le mode dont il convient de préparer l'avenir. Rien mieux que les dispositions impliquées dans notre individualité ne peut nous tracer notre itinéraire, la route de notre destin. Elles sont inclination, préformation, appel pressant à une forme originale de grandeur et de beauté. « Une terre cultivée, un arbre taillé, une maison, une ville, un pays, la civilisation tout entière, c'est de l'âme humaine réifiée; c'est donc comme un être élargi que l'homme se donne, comme un prolongement de soi, par diffusion de son idéalité immanente », dit admirablement le R. P. Sertillanges. Notre progrès, si nous voulons qu'il soit acquisition d'un « être élargi », « diffusion » de notre « idéalité immanente », doit se faire dans le sens de notre nature et de ses aspirations originelles. Autrement, il sera déviation, artificialité, perversion.

Toutefois, étant donné que ce qui est tout à fait naturel, logique et légitime peut être contrecarré par l'ignorance, la sottise et le parti pris des hommes, on ne proclamera jamais trop qu'il va de notre intérêt et de notre honneur de faire survivre et s'épanouir le type humain que nous incarnons. Si nous continuons de satisfaire à ses exigences intimes, de nous montrer dociles à ses impulsions propres, nous nous ferons une place enviable sur le continent nord américain. En plus de fournir au développement de notre jeune pays l'apport d'une contribution riche et originale, nous serons

toujours, quel que soit l'axe autour duquel on tentera de nous faire graviter, une cause d'irréductibilité, un empêchement invincible aux éventualités grotesques de l'absorption. Nous avons conquis l'autonomie, nous saurons la sauver. Au surplus, notre honneur est en jeu. La fidélité, cette fleur des vertus, nous fait un devoir de durer. Il vaut mieux ne pas être, que de ne pas aspirer à durer. Ne pas être tient à une contingence, tandis que ne pas aspirer à durer implique une lâcheté. C'est le signe que l'on manque de cette virilité, de cette consistance, de cette fermeté, de cette tenue qui empêchent les grandes âmes de fléchir sous le poids de l'épreuve et les préservent des défections honteuses.

Toujours et partout, sachons être de bons Canadiens français, en communion constante avec ces deux sacrements de la Divinité que sont la nature et la grâce, et nous y trouverons la garantie de posséder l'avenir.

Louis LACHANCE, O.P.

CHRONIQUES

Dans la cité

1917-1942

Il y a vingt-cinq ans paraissait le premier numéro de l'*Action française*. Modeste petite revue de trente-deux pages, elle commençait à « servir les intérêts supérieurs du Canada français », selon sa formule, par un article de M. Edouard Montpetit intitulé « Vers la supériorité ». Le Dr Joseph Gauvreau, si longtemps l'âme du groupement connu d'abord sous le nom de Ligue des Droits du français, puis de Ligue d'Action Française, présentait la revue au public et lui donnait l'assurance que le constant objet de son comité directeur serait le maintien de la foi, de la langue et des traditions de la Nouvelle-France. MM. Omer Héroux, Léon Lorrain et Pierre Homier fournissaient avec les deux premiers la matière du numéro de janvier 1917.

Pour faire connaître l'atmosphère du temps rappelons que c'était en pleine guerre de 1914 et à la veille de la loi de conscription militaire, de si pénible mémoire, pour le service d'outre-mer. Dans le deuxième numéro M. l'abbé Groulx signait un article ayant pour titre: « Une action intellectuelle » avec à peu près les mêmes collaborateurs. Puis, suivaient les noms de MM. Philippe Landry, Louis Dupire, du P. Edouard Lecompte, S.J., de M. L.-O. David. Et après eux le P. Louis Lalande, S.J. y traitait des « Bouches molles ».

Le même groupe d'hommes, ou à peu près, a donc poursuivi son œuvre depuis un quart de siècle, avec toutefois un silence de 1929 à 1932, après lequel l'*Action Française* s'appela l'*Action Nationale*. Cette activité patriotique englobe deux guerres mondiales affreuses, au cours desquelles les esprits souffrent par la force des choses du désarroi, de la confusion.

La méthode de la revue fut généralement l'enquête, les commentaires du fait important du mois, le mot d'ordre, la publication du document à retenir. Il serait fastidieux de donner la longue série des enquêtes, rappelons quelques titres: Nos forces nationales, les Précurseurs, le Problème économique, notre Avenir politique, notre Intégrité catholique, l'Ennemi dans la place, le Bilinguisme, notre Doctrine, l'Education nationale, la Réforme de la constitution, une Politique nationale, le Commonwealth britannique, l'Annexionnisme. Cette simple nomenclature dit assez que l'esprit des lecteurs de l'*Action Nationale* a été invité à réfléchir sur des thèmes variés. Mais, toujours, selon l'espoir confié par le Dr Gauvreau aux amis de la première heure, dans le numéro de janvier 1917, la revue a maintenu haut le flambeau de la foi, de la langue et des traditions de nos pères.

Dans un pays où des idées importantes comme celle de la patrie même sont, hélas! brouillées à dessein par des hommes dont la fonction normale serait d'éclairer les masses, l'*Action Nationale* n'a cessé de mettre la notion du Canada français dans la pleine lumière de l'histoire, de l'ordre

et du devoir. Avec le concours de ses lecteurs de 1942 elle se propose de poursuivre une tâche qu'elle croit féconde autant que nécessaire.

Anatole VANIER

"Speak white"

ou vers l'unité canadienne

Parmi les avantages nombreux d'un séjour en Ontario, un des plus appréciables consiste à constater une fois de plus l'admirable politesse des Anglo-Canadiens.

Ces gracieux importés emploient dorénavant une formule particulièrement gentille et qui tend à remplacer le traditionnel « I dont speak french », ils disent: « Speak white ».

La grande culture de ces messieurs et leur belle érudition historique et géographique leur ont appris en effet que le français est la langue des peuples de couleur.

A cet effet, et pour promouvoir une véritable civilisation raffinée, fondée par conséquent sur la plus douce des langues: l'anglais, surtout l'anglais mâchonné à l'Américaine, ils font une glorieuse et tenace campagne en faveur de l'unité linguistique.

Un Canadien français, fort connu dans l'Ontario et membre influent d'un de nos admirables partis politiques, s'est même vu, il n'y a pas si longtemps, adresser cette formule du rappel à la langue des blancs. Hélas! il n'a pas su pousser

l'abnégation envers le parti à ses dernières conséquences et il s'est indigné du procédé de « son » fonctionnaire qui le rappelait brusquement à sa condition humiliante de non-civilisé de langue française.

D'où il appert une fois de plus que mon cher et noble ami Charles Homes perd son temps à vouloir convertir certains Anglo-Saxons. Cette apostrophe a ceci de particulièrement repoussant qu'elle a été tellement avilie par une ploutocratie exploiteuse qu'elle en a perdu toute pudeur et tout bon sens.

Une élite de Canadiens anglais aura beau tenter de déraciner les préjugés de cette racaille à qui on n'enseigne pas qu'il faut penser, mais *ce* qu'il faut penser qu'elle n'obtiendra rien, puisque ces Anglo-canadiens moyens ne lisent pas autre chose que les revues pornographiques américaines et n'assistent point aux conférences.

Qu'il sera beau, le jour où l'unité canadienne sera enfin réalisée et où, fondus dans ce « melting pot », nous aurons nous aussi acquis la supériorité voulue pour dire aux Français d'Europe qui s'oublieraient jusqu'à parler français en ce pays: « Speak white ».

Décidément, il n'y a qu'une sorte de gens qui soient plus méprisables que ces goujats bouffis de morgue et de mauvais anglais: ces super-goujats, ce sont les Canadiens français qui les admirent.

François HERTEL

Lettres amicales

La mort fauche sans distinction; elle efface aussi bien l'homme utile qu'elle conserve le parasite. Le jour où elle nous enlève, au moment précis où nous aurions davantage besoin de lui, le citoyen qui par la force des circonstances semble le plus en mesure de rendre service à ses compatriotes, nous demeurons stupéfaits, il nous faut quelque temps pour nous remettre d'aplomb. Il avait sa place indiquée, un rôle précis à remplir, sa mission était loin d'être achevée, et voici que la Providence, pour des raisons qui nous demeurent mystérieuses, l'écarte de notre monde. Si la nature humaine est routinière, et personne ne doute qu'elle le soit, elle n'acquiert jamais l'habitude de la mort; chaque deuil qui nous touche dans nos affections ou dans nos intérêts est toujours une révélation, un fait inattendu, voire inexplicable.

Voilà un préambule bien pédant et fort prudhommesque, me direz-vous. Et vous n'aurez pas tout à fait tort, mon cher ami. Nous avons perdu récemment un homme politique d'envergure surtout si on le compare à ses associés; il n'était pas un démiurge, il avait ses qualités et ses défauts, il a commis dans ses dernières années une erreur politique à notre avis très grave, il dépassait néanmoins ses collègues de quelques coudées. Cet homme qui avait connu des débuts très modestes s'était peu à peu élevé dans le gouvernement de son pays; appartenant à une nationalité minoritaire, il avait su faire reconnaître sa valeur et établir son prestige auprès de tous ses concitoyens.

Sa parole avait de l'autorité, ses décisions comp-
taient. Depuis vingt ans, il appartenait au petit
groupe de chefs qui firent l'histoire de notre pays.

Presque subitement, il disparaît. Sa place est
vide. La réaction populaire fut très révélatrice.
Certaines gens se croyaient aussitôt abandonnés.
Ce personnage était-il donc irremplaçable qu'il
fût si difficile de lui découvrir un successeur digne
de continuer son œuvre ? On mentionnait bien des
noms : des politiciens en place qui ont fait carrière
dans une autre sphère, d'humbles députés dont
on ne se rappelle le nom qu'en temps d'élections,
des citoyens d'élite qui ont toujours fui les feux
de la politique. Comment se fait-il qu'on ne puisse
désigner sans peine quelques chefs dans la généra-
tion suivante, des gens préparés à assumer des
responsabilités, à s'égalier aux événements ? C'est
tout simplement, mon cher ami, qu'un chef ne
s'improvise pas. L'une des grandes faiblesses de
notre régime, c'est que nous ne nous préoccupons
pas de prévoir l'équipe de la relève et que nous nous
imaginons puérilement que les vedettes actuelles
détiennent le secret de l'éternité.

Cette carence est à peu près générale. La
France connaît depuis vingt ans au moins une
lamentable pénurie de véritables hommes de
gouvernement chez qui l'intelligence soit à la
hauteur du caractère. Trop souvent, les deux ne
cohabitent pas chez le même individu. Où pouvons-
nous aller avec des hommes honnêtes qui sont
naïfs et bornés et des esprits brillants, mais peu
scrupuleux, décidés à s'imposer coûte que coûte, au
prix de toutes les compromissions ? André Sieg-

fried se tourne vers l'éducation pour trouver l'espoir d'un redressement: « *On devient cuisinier, mais on nait rôtiisseur* »: il en est des chefs comme des rôtiisseurs. Ne nous faisons pas trop d'illusions à cet égard en croyant que le sens du commandement, le « *sense of leadership* » comme disent les Américains, peut s'enseigner. Le problème est autre: il ne faut rien faire qui détourne de son génie le chef virtuel, mais en même temps l'éducation doit le doter de la méthode et de l'esprit critique sans lesquels son commandement resterait inefficace et vain. Une partie de ce programme est négatif: il consiste à ne pas orienter les gens dans une voie qui n'est pas la leur, à ne pas faire par exemple des dilettantes, quand il faudrait des gens d'action; c'est une erreur que notre enseignement a trop souvent commise.

Il reste qu'il n'est jamais facile de distinguer celui qui saura commander. C'est au peuple, le plus souvent, qu'il appartient de le discerner, parmi les candidats qui sollicitent ses suffrages. Le peuple a-t-il toujours tort d'errer? Ce n'est pas toujours sa faute s'il est impuissant à éliminer les grotesques et les cupides. Il a devant lui trois ou quatre faux bonshommes; à moins de s'abstenir, il lui faut bien marquer sa préférence pour l'un d'entre eux. Le grand inconvénient, c'est que les partis eux-mêmes, si minutieusement organisés dans d'autres domaines, ne s'emploient pas à aller chercher tel ou tel individu d'un mérite supérieur, peut-être inconnu du public, mais qu'ils n'auraient qu'à présenter sous l'éclairage adéquat. Personne n'ignore que nos gens votent plus volontiers pour le

parti que pour l'homme. Dans ces conditions, ce serait au parti de suggérer lui-même le candidat le plus digne d'obtenir l'assentiment populaire. Tant que le recrutement de nos chefs se fera parmi la troupe des séides serviles et des profiteurs éventuels, il est à craindre que la qualité de nos représentants ne subisse une baisse constante.

La race des chefs ne s'éteint pas. Encore faut-il se donner la peine de les rechercher et ne pas se contenter des premiers venus, de ces perpétuels resquilleurs « en quête d'un duché ou d'une dotation ». Si nous voulons que nos institutions parlementaires ne sombrent pas dans l'indifférence générale, il est grand temps d'aviser aux remèdes. On a vu dans d'autres pays que la médiocrité du personnel parlementaire a amené fatalement la disparition d'organismes devenus caducs, faute d'hommes en mesure de les utiliser à plein. Devant cette carence, des peuples en désarroi sont alors prêts à se livrer aux fantaisies brutales des agitateurs et des aventuriers. Les mouvements étatistes de ces dernières années n'ont d'autre origine que cette impuissance des hommes à administrer un pays conformément aux exigences légitimes de la population.

Peut-être, hélas! viendra-t-il un temps où nous ne conserverons qu'un souvenir confus de la liberté. J'écris *liberté*, mais je pense *libertés*, car nous ne vivons pas d'abstractions, et la liberté ne signifie rien, si elle n'évoque pas dans nos esprits et dans nos vies des conquêtes déterminées, le signe d'un progrès défini poursuivi parfois durant des siècles. Le monde en général

tourne présentement le dos à cet idéal, il sacrifie volontiers la personne au groupe, créant ainsi une éthique toute pragmatique, dégagée de tout souci du bonheur humain, résolument étrangère à la douceur de vivre. Les pays totalitaires se sont forgé une doctrine âpre, un instrument de combat et de domination. Pour leur faire face, pour essayer de les vaincre sur leur propre terrain, les démocraties ont recouru à des moyens analogues. Nous vivons donc dans une ère de réglementation, d'organisation, d'embrigadement. Les goûts personnels n'ont plus de sens; quelle signification ont-ils pour des États engagés dans le plus formidable brassage de l'histoire, à la recherche de l'équilibre perdu ?

Ah! mon ami, notre civilisation est bien malade. Est-elle parvenue, comme l'affirment des pessimistes à qui certains faits donnent trop souvent raison, à l'extrême pointe du dilettantisme et de la gratuité, doit-elle s'effondrer sur elle-même, cédant devant les assauts des nouveaux barbares ? Cette vue apocalyptique des événements, où se réfugient certains esprits timorés et ahuris, procède, me semble-t-il, d'une volonté assez vaine de juger le déroulement de l'histoire à la manière de Dieu. Soyons plus modestes; ce n'est pas à nous de nous substituer au Créateur. Ne cédon pas aux hypothèses branlantes d'une aussi lugubre eschatologie. Nous sommes engagés dans la mêlée et nous ignorerons toujours la valeur absolue des faits dont nous sommes les témoins. Il nous manque le recul historique. Aussi est-il assez primaire de soutenir péremptoirement que notre

civilisation paie aujourd'hui pour ses crimes et qu'il ne serait nullement étonnant qu'elle dût y abandonner sa peau!

Examinons d'un peu près, si vous le voulez, ce cliché commode du coupable qui expie ses fautes. Évitions d'abord les deux excès du pharisien qui se croit sans souillures et du pécheur confondu en repentir. Nous sommes les héritiers de l'enseignement chrétien, nous sommes de ceux qui ont entendu le divin sermon de la Montagne et qui s'émeuvent encore au souvenir des béatitudes. Privilège inouï, dont nous n'avons pas souvent été dignes. Nous avons cru possibles les compromis et les marchandages, nous avons parfois fait de la croix un fétiche pour lequel nous éprouvions plus de crainte que d'amour. Sans doute le sel de la terre s'est-il affadi.

En résulte-t-il que nous devons périr? Il est toujours difficile de démêler le vrai du faux, le bien du mal, et d'établir une exacte proportion. Ce n'est pas à nous d'apurer les comptes. Notre nature est divisée, il y a deux hommes en chacun de nous, et les deux souvent se contredisent. La bassesse que l'un a commise, la générosité de l'autre ne l'a-t-elle pas pleinement rachetée? Les jugements d'ensemble sont commodes et nécessaires, ce qui ne signifie pas qu'ils représentent la vérité. Ils simplifient à dessein, car nous sommes incapables de nuancer à l'infini les mérites et les fautes, de départager ce qui vit et ce qui est frappé de mort.

Notre civilisation participe de cette confusion. Relâchement des mœurs, sans doute, mais aussi *

éclosion dans tous les pays de ces magnifiques mouvements dits d'action catholique, tentatives de retour en chrétienté. Cruautés et arbitraire d'un capitalisme vicié, certes, mais par contre diffusion et essais généreux d'application d'une doctrine sociale fondée sur la primauté de la personne et de la famille. Génération de fainéants et de viveurs, peut-être, génération qui a connu néanmoins un admirable essor missionnaire, génération que dominent les silhouettes de quelques chevaliers au regard clair, amis du risque et du jeu. Notre civilisation, mais elle n'est pas formée, mon cher ami, de cette gérontocratie qui s'est installée dans les gouvernements, elle vit au grand air, elle ne se laisse pas facilement domestiquer, elle entrevoit un avenir à la taille de ses espoirs.

Nous souffrons d'une crise des hommes, notre civilisation n'est pas tombée en décadence: deux idées dont j'ai voulu vous entretenir, parce qu'il me semble souvent que la première exerce une sombre influence sur la seconde. Nous sommes encore capables de rebondissements imprévus, si nous savons d'abord mettre de l'ordre dans notre maison et respecter enfin la véritable hiérarchie des valeurs. Le règne de la facilité est passé; devons-nous tant le regretter? Nous avons longtemps vécu sur l'acquis du passé, sur ce que nos paysans appellent le *vieux gagné*. A nous maintenant de secouer notre léthargie et de prendre notre part du fardeau. Vivre dangereusement, c'est le climat normal des êtres sains de corps et d'esprit, heureux d'assumer dans leur plénitude les responsabilités de leur beau métier d'hommes.

CANDIDE

Un complot odieux

(suite de la page 47)

Et alors que peut-on penser d'une pareille politique ? Et de la conscience de ceux qui croiront ainsi s'être exonérés de tout blâme en cachant leur crime, car la conscription à l'heure actuelle en serait un, selon le premier ministre de la Province lui-même, qui n'est pourtant pas suspect d'étroitesse d'esprit chez nos amis anglo-canadiens, si heureux d'utiliser tant de ses déclarations ces temps-ci ? Pour le faire comprendre à ceux des Canadiens qui essaient de se boucher les yeux, pensons seulement à ce que diraient nos chefs, notre service de propagande, si les Allemands se proposaient de faire une chose pareille avec la Tchécoslovaquie telle qu'actuellement incluse dans la Grande-Allemagne. On n'aurait pas d'épithètes assez indignées pour stigmatiser pareille action et pas assez de mots élogieux pour nous montrer comment nous sommes bien traités sous les institutions britanniques. On estimerait, avec raison, que les Tchèques auraient le droit de résister de toutes les manières possibles. Et si vous me dites que l'Allemagne ne se donnerait même pas la peine de faire un plébiscite, je vous demande : Avec un peu d'hypocrisie en moins, quelle différence cela pourrait-il alors bien faire ? A quoi bon un plébiscite qui cachera au reste du Canada l'opinion du Québec, quand c'est principalement au Québec qu'on a fait la promesse que *jamais* il n'y aurait conscription pour service outre-mer au cours du présent conflit.

Nous espérons que tout cela n'est que fausses rumeurs lancées par ceux de nos fanatiques impérialistes et anti-canadiens-français qui voudraient faire passer cette idée en douce dans l'espoir que nous n'y verrons que du feu. Nous voulons encore croire que ce n'est pas une conspiration de ce genre que M. King a voulu ourdir contre nous, ni que nos ministres à Ottawa ont acceptée. Mais il importe de ne se fier à personne d'autre qu'à nous et de protester bien fort contre cette façon d'envisager le plébiscite. La population de cette province doit se rendre compte, semble-t-il, qu'elle a assez accordé sa confiance à toute sorte de gens.



L'annonce de la tenue d'un plébiscite, la discussion de plus en plus vive autour de la conscription pour service outre-mer, nous forcent d'ajourner nos commentaires sur la conférence de l'honorable T.-D. Bouchard, une note sur les cours de l'abbé Maheux, un article de Guy Silvestre, etc.

LANGAGE DE CHIFFRES

•

A ses 2,000 actionnaires,

A ses 5,000 assurés,

A ses milliers d'amis,

La Laurentienne

AU NOM DE

Ses Directeurs,

Ses Officiers,

Ses Gérants de Division,

Ses Représentants,

Ses Employés du Siège Social

S O U H A I T E

3 6 5 J o u r s

DE

Santé - Succès - Bonheur

VÉRITABLE ESPRIT NATIONAL

•

LA LAURENTIENNE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Siège social : Lévis, P.Q.

**PHOTOS
COMMERCIALES
DESSINS
CLICHES**

JOUR ET NUIT
BEIair 3984

LA PHOTOGRAVURE
NATIONALE
LIMITÉE
282 ouest, rue Ontario, près Bleury - Montréal

• ALLEZ CHOISIR CHEZ LES **TAILLEURS**
JOLY les nouveaux tissus et les
modèles nouveaux

269 est, rue Ste-Catherine,
BEIair 3126 Montréal

Tél. : HA. 0200-0209
PERRAULT et PERRAULT
AVOCATS

511 Place D'Armes, - Montréal, Canada

ANTONIO PERRAULT, C.R.
Rés. : 64 ave Nelson, Outremont, Tél. : DO. 6342

JACQUES PERRAULT, L.L.D.
Rés. : 4390 boul. Pie IX, Tél : CL. 3580

COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES
LIMITÉE

La Caisse d'Epargne pour Prêts Mutuels
"Payé à ses membres \$75,000,000.00"

SIEGE SOCIAL : 1306 est, rue Ste-Catherine
Montréal

LES AMIS DE LA REVUE

AUBE, Philippe
AVOCAT

152-est, Notre-Dame
HA 5877

BABINEAU, E.
ÉPICIER

1382-est, Ontario
CH 0455

BEAUSOLEIL, E.
BOUCHER-ÉPICIER

1251, Champlain
CH 3712

CHAUSSE, Fernand
AVOCAT

152-est, Notre-Dame
HA 7235

**CORPORATION DE PRET
ET REVENU**

934, est Ste-Catherine
PL 1510

COURTOIS Frères
ASSURANCES ENRG.

1285, Visitation
CH 3195

CYR, Edouard
MODELEUR

1427, Maisonneuve
AM 8984

DUBORD, Lucien
ÉPICIER

1889, Cartier
CH 0247

FOURNIER, Albert

Procureur de brevets d'invention
934-est, Ste-Catherine
HA 4548

LALONDE, Charles
BOUCHER-ÉPICIER

5279, Gatineau
AT 1191

LANGELIER & FILS, Ltée
MATÉRIAUX de PLOMBERIE

FR 3212

LATULIPPE, N.

TULIPPE & PAYSANNE

CRAVATES

LEMIEUX, R.
MERCERIES

1655-est, Mont-Royal
CH 9653

MALO, Euclide
DENTISTE

418-est, Sherbrooke
LA 0075

MASSE, Paul
AVOCAT

152-est, Notre-Dame
BE 1971

MERCIER, Jean
AVOCAT

152-est, Notre-Dame
LA 9653

PHARMACIE ROULEAU

3719 Adam
FR 6000

RHEAUME, Z.
BOUCHER-ÉPICIER

2662, Springland
FI 2380

ROY, J.-OMER
BIJOUTIER

1658-est, Mont-Royal
AM 2618

SANSOUCY, Arthur
BOUCHER-ÉPICIER

3995, Hochelaga
CL 2839

LES AMIS DE LA REVUE

Docteur V. ARCHAMBAULT
MEDECIN

3662, Adam
FR 9855

LEDUC, Wilfrid
ASSURANCES

1717, avenue de LaSalle
CL 7192

BRAZEAU, François
CORDONNIER

3768, Adam

"LES VARIETES"

PAUL DEJORDY, prop.

800 est, Mont Royal
CH 9815

"CHEZ GEORGES"
SALLE A MANGER

350 est, Craig
MA 0730

MASSON, J.-A.

FOURRURES

Associé de Bleau & Rousseau

3852, St Denis HA 8433

DUROCHER, Jos.-Armand
CHIMISTE

437, St Vincent
LA 7715

MATHIEU, Lucien, Enreg.

MARCHAND-TAILLEUR

2251, Frontenac
FR 1803

Docteur J.-F.-A. GATIEU
MEDECIN

4780, Adam
CL 7220

POULIN, J.-Aimé

ARCHITECTE

2212, Cartier
AM. 7392

GAUTHIER, Art.
EPICIER-BOUCHER

3461 est, Ste Catherine
AM 3015

ROBERT, Paul-Emile

Représentant de la "Laurentienne"

63, Prospect, Sherbrooke, P. Q.
TEL. 1391

CODIN, Raymond
AVOCAT

4 est, Notre Dame
LA 1159

SALVAIL, Albéric

EPICIER-BOUCHER

3648, Adam
AM 3031

Docteur René LAPORTE
MEDECIN

915, Cherrier

SANSOUCY, Alb.

EPICIER-BOUCHER

3946, Adam
FA 3607

VIAU, J.-L.

BOULANGER

2609, Orleans
CH 3911

La

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est la banque du public aussi bien que la banque des hommes d'affaires.

Le gérant de succursale se tient à votre entière disposition, qu'il s'agisse de dépôts, d'emprunts, de remises ou de recouvrements, à l'étranger comme au Canada, ou de toute question d'ordre financier au sujet de laquelle vous désireriez le consulter.

Actif, plus de \$160,000,000
534 bureaux au Canada
66 succursales à Montréal

AVEC GOUT ET ECONOMIE
MEUBLEZ VOTRE DEMEURE
AUPRES D'UNE MAISON DE
CONFIANCE. _____

33 ANS
DE SERVICE
CONSCIENCIEUX



4020 est, rue Ste-Catherine,

FR. 0828

Avec les hommages de
VOLCANO LIMITEE

(Chalifoux & Fils Limitée)

manufacturiers de Foyers Mécaniques, bouilloires,
fournaises et réchauds.

Usine : — **ST-HYACINTHE, P.Q.**

Administration et vente : — **1106 Côte Beaver Hall,
MONTREAL, P.Q.**

Wilfrid Girouard, vice-président et gérant général.

**Vous trouverez chez
nous, et à bon compte,
tout ce qu'il faut pour
meubler votre résidence.**

Maison établie
depuis 40 ans.



● **Fitzroy 4681** ●

LAMARRE FRERES
3723 Notre-Dame ouest, Montréal

LES CARNETS VIATORIENS

Revue trimestrielle
d'intérêt général.

Abonnement régulier : \$1.50

Abonnement d'étudiant : \$1.00

Le numéro se vend 35 sous

S'adresser à 50, boulevard Querbes, Joliette.

Lorsqu'il s'agit des produits de l'érable — Exigez toujours la meilleure qualité — La marque "Citadelle" est la meilleure.

100 % PURE

Sirop d'érable "Citadelle" ● Sucre d'érable granulé "Citadelle" ● Sucre d'érable "Citadelle" ● Beurre d'érable "Citadelle"

Ces produits sont en vente chez tous les bons épiciers.

Les Producteurs de Sucre d'Erable du Québec

Bureau chef : 5, ave Bégin, Lévis; Magasin "Citadelle" à Montréal : 7950, rue St-Hubert, Tél. : DOLLARD 1231.



Rafraîchissez-vous en buvant

NECTAR MOUSSEUX

CHRISTIN



ASSURANCE-VIE

Fonctions

Protection
Épargne

Avantages

Souplesse
Liquidité

Caractéristiques

Sécurité
Stabilité

Compagnie d'assurance-vie

La Sauvegarde

Siège social: Montréal

